DIRECTION DU DÉVELOPPEMENT DES RESSOURCES HUMAINES
CENTRE DE LA FORMATION ET DU DÉVELOPPEMENT DES COMPÉTENCES

Université Gustave Eiffel

CENTRE DE FORMATION CONTINUE de L'AP-HP :
Management et Pratiques Professionnelles pour le Personnel Hospitalier
(CFC : MPPPH)

MASTER ET DOCTORAT DE PHILOSOPHIE

Année universitaire 2026-2027

Responsable pédagogique du Master : Pr. Eric FIAT
Responsable pédagogique du M1 : M. Bertrand QUENTIN
Responsable administrative : Mme Stéphanie LÉVY

Université Gustave Eiffel

ASSISTANCE PUBLIQUE HÔPITAUX DE PARIS

LIPHA

LABORATOIRE INTERDISCIPLINAIRE D'ÉTUDE DU POLITIQUE HANNAH ARENDT

Sous la co-tutelle de :
UNIVERSITÉ GUSTAVE EIFFEL
UPEC • UNIVERSITÉ PARIS-EST CRÉTEIL

ECOLE ETHIQUE DE LA SALPÊTRIÈRE GUSTAVE EIFFEL

Master et doctorat de philosophie
Université Gustave Eiffel (site de Marne-la-Vallée, Unité de recherche LIPHA)
en partenariat avec le CFC : MPPPH de l'AP-HP

I. LE SYSTEME LMD (LICENCE-MASTER-DOCTORAT)

Le système actuel est le système européen dit « LMD » (qui a remplacé l'ancien système français DEUG-Licence-Maîtrise-DEA-Doctorat).

L'objectif est de permettre deux choses :

— la mobilité des étudiants au sein de l'Union européenne. Le moyen choisi pour y parvenir est l'apparition d'un système de crédits valides dans toute l'Europe (les ECTS) qui seront acquis pour chaque « Unité d'enseignement » (UE) ;
— la personnalisation du parcours universitaire de chacun. Il faut obtenir 60 crédits pour valider la première année du Master, 60 autres crédits étant attribués à la seconde année (total = 120 crédits pour l'obtention du Master). On peut valider des enseignements acquis ailleurs, ou passer d'une année à l'autre avec quelques crédits à rattraper.

En pratique :

— On peut entrer en Master (année 1) au niveau de la Licence ou de ses équivalents, ou par « validation des acquis de l'expérience » (VAE), sous réserve, dans tous les cas, de satisfaire aux « pré-requis » spécifiques exigés dans le programme de chaque Master.

— En l'état des textes, le passage en seconde année de Master n'est pas automatique, car il implique une sélection à l'entrée (en clair : au beau milieu du Master !). Notre université a décidé qu'il était plus raisonnable et plus humain de veiller avant tout à l'entrée en M1, pour être sûr que le passage en M2 sera possible. À condition, bien entendu, d'avoir été admis aux examens de M1.

Nos enseignements :

- le ***Master mention philosophie***, ***parcours « éthique médicale et hospitalière appliquée »*** (siglé : M1E et M2E), anciennement Master professionnel, mention philosophie pratique, spécialité éthique médicale et hospitalière.

Il est destiné à la formation continue des personnels médicaux, soignants et autres (travail social), qui ont un emploi dans le monde de la santé au sens très large du terme : tous les professionnels de santé ou assimilés qui travaillent dans divers établissements hospitaliers ou de santé, publics ou privés, les agences et institutions diverses, ainsi que les professions libérales peuvent candidater.

— le ***Master mention Philosophie***, ***parcours « humanités médicales »*** (siglé : M2H), anciennement Master recherche, mention philosophie pratique, spécialité éthique et politique
Ce parcours est destiné :
1) à ceux qui ne travaillent pas dans le monde de la santé (étudiants en formation initiale, etc.) ;
2) aux étudiants professionnels qui ont achevé leur cycle M1E et M2E et souhaitent compléter leur parcours par une formation centrée sur la recherche (souvent propédeutique à une entrée en thèse)

Procédures d'évaluation

— Un certain nombre de crédits (ECTS) est attribué à chaque unité d'enseignement (UE). Se reporter au tableau indicatif présenté plus loin. C'est un système essentiellement destiné à permettre la mobilité des étudiants au sein de l'Union européenne.

— Un certain nombre de notes avec coefficient, centrées autour du mémoire et de ses annexes, constituera la base de l'évaluation, car c'est le seul procédé permettant d'obtenir chaque année une moyenne permettant de distribuer des mentions.

L'expérience a démontré qu'il convenait de regrouper et globaliser les enseignements afin d'obtenir un système d'évaluation bien plus léger qu'il n'y paraît, et nettement plus conforme aux desiderata des étudiants.

II. LE MASTER MENTION PHILOSOPHIE

Directeur de la formation : Pr Eric Fiat

I. Présentation des formations

Ce Master relève de la 17e section du CNU : philosophie. C'est de cette section que dépend officiellement l'enseignement académique de l'éthique.

Il se divise en deux parcours :

1) Parcours « Ethique médicale et hospitalière appliquée » (M1E et M2E)
2) Parcours « Humanités médicales » (uniquement en M2 : M2H)

Effectif maximum possible : 20 places pour le M1E, 20 pour M2E, non limité pour M2H.

1. Parcours « Ethique médicale et hospitalière appliquée »

Ce parcours est destiné aux étudiants en formation continue qui ont actuellement un emploi dans le monde médical et hospitalier au sens large. Il offre une formation philosophique à finalité d'éthique appliquée, étalée sur deux ans (M1 et M2) et quatre semestres (S1, S2, S3, S4), par sessions groupées de deux jours par mois et quelques cycles complémentaires. Chaque année est sanctionnée par quelques épreuves, dont la plus importante est la soutenance d'un mémoire centré sur les recherches de chacun, en lien avec sa pratique professionnelle.

Objectifs :

Permettre aux étudiants de conceptualiser et penser leur pratique de terrain à partir des concepts philosophiques majeurs, en s'appuyant sur les philosophes anciens, modernes et contemporains. Quatre œuvres essentielles de la tradition philosophiques seront particulièrement étudiées au cours de ces deux années : l'*Ethique à Nicomaque* d'Aristote (1ère année), les *Fondements de la métaphysique des mœurs* de Kant, *Le principe responsabilité* de Hans Jonas et *Condition de l'homme moderne* de Hannah Arendt (2ème année).

Conditions d'admission :

Pratique professionnelle, validation des acquis de l'expérience (VAE, après 3 ans d'exercice minimum), licence de philosophie ou équivalences.

En plus des indications fournies par le dossier d'inscription électronique de l'université (voir plus loin), l'admission sera prononcée par le jury en fonction du profil du candidat (lettre de motivation et CV), compte tenu des avis et autorisations des supérieurs hiérarchiques.

Débouchés :

Accès aux activités diverses qui sont généralement offertes aux diplômés dans leur cadre de travail (formation à l'éthique, groupes d'étude, comités, publications dans les revues professionnelles, livres, etc.).

2. Parcours « Humanités médicales »

Objectifs :

Cette spécialité s'adresse à ceux qui veulent entamer et poursuivre leurs recherches personnelles, soit pour boucler ainsi leurs études en M2, soit pour les poursuivre ultérieurement en doctorat de philosophie. Ce parcours étant géré à la fois par l'Université Gustave Eiffel et l'Université Paris-Est Créteil (UPEC), les étudiants s'ils le veulent pourront suivre des séminaires à l'UPEC.

— Le M2H constitue également une année supplémentaire pour ceux qui ont terminé le M2E.

Remarque sur la différence entre un mémoire M2E et un mémoire M2H :

Le niveau d'exigence du mémoire requis pour l'année de M2H, au point de vue académique, est différent de (= supérieur à) celui qui est requis pour le mémoire soutenu dans le parcours M2E. Ce mémoire devra démontrer que l'étudiant est parvenu à réaliser un travail l'autorisant éventuellement à poursuivre son cursus en doctorat. On notera par exemple que dans un mémoire de niveau recherche il est impossible de s'en tenir à de la littérature secondaire (untel faisant référence à Hegel) mais qu'il faut toujours « boire à la source » (et donc travailler et citer Hegel directement). Les références à Platon et à Aristote doivent être données dans les éditions canoniques. On évitera absolument les allusions, les reprises non critiques de définitions données par des dictionnaires, les citations non travaillées (règle : les analyses sont toujours plus longues que les citations qu'elles analysent), etc. Ce qui évidemment donnera un mémoire bien plus ample qu'un mémoire relevant de la filière professionnelle, même s'il n'est pas possible de traduire cette ampleur en nombre de pages, tout dépendant de la densité dudit mémoire (un mémoire de 100 pages où abondent les pages sans réelle substance, où nombreuses sont les annexes pourra être jugé trop court, un mémoire de 60 pages dense et maîtrisé pourra être jugé parfaitement adéquat).

La soutenance de ce mémoire de niveau recherche sera par ailleurs subordonnée à l'autorisation préalable qui sera ou non accordée par le directeur du travail sur présentation d'une version quasiment terminée du texte.

Conditions d'admission :

— pour M1E : sur dossier. Validation des acquis de l'expérience + pré-requis (constitués par le passé, le profil du candidat et son projet de recherche), ou licence de philosophie, ou équivalent.

— pour M2E : M1E validé, ou ex-maîtrise de philosophie, ou équivalent, ou validation des acquis de l'expérience + pré-requis (les mêmes qu'en M1). L'expérience montre qu'une entrée directe en M2E s'est rarement avérée une bonne chose.

— pour M2H : M2E validé. Entrée directe possible (selon le dossier individuel) pour les étudiants.

Débouchés :

Accès aux activités diverses qui sont généralement offertes aux diplômés dans leur secteur d'activité et leur cadre de travail (enseignement, formation des personnels à l'éthique, responsabilités offertes dans les groupes d'étude ou comités, publication d'articles dans les revues professionnelles, livres, etc.).

La possibilité de s'inscrire alors en doctorat permet d'acquérir une légitimité de niveau supérieur, offrant le même éventail d'activités, mais à un stade de responsabilité plus élevé.

II. Les inscriptions au Master

Marche à suivre :

Il faut se rendre sur le lien suivant :

https://candidatures.u-pem.fr/ecandidat/#!accueilView

Créer alors un identifiant, un mot de passe.

Puis candidater dans SHS / master / master 1 éthique médicale et hospitalière appliquée ou master 2 éthique médicale et hospitalière appliquée ou master 2 humanités médicales

Si l'application attend des pièces obligatoires, vous devez transmettre ces pièces. Si vous n'avez pas la pièce demandée, vous en mettez une autre.

Pour que la candidature soit prise en compte, il faut aller jusqu'au bout de la candidature. Un bouton "valider" doit apparaître. Ainsi celle-ci est transmise à l'équipe pédagogique qui la traitera.

Une fois la candidature pédagogiquement acceptée, il faut prendre OBLIGATOIREMENT contact avec Marissa Bod, du service de la formation continue de l'université, qui génère les contrats ou conventions de formation professionnelle dont voici l'adresse mail :

marissa.bod@u-pem.fr
ou
fc@univ-eiffel.fr

Une fois la candidature acceptée et les démarches auprès du service de la formation continue entamées, il faudra finaliser l'inscription administrative. Depuis quelques années, l'inscription administrative peut se faire en ligne directement sur le site de l'université.

Les dates seront indiquées sur le site.

A tous égards, il est préférable de passer par cette voie là (plutôt que le dossier papier) pour s'inscrire administrativement.

NB : **les étudiants en formation continue ne doivent pas régler de frais d'inscription en ligne, puisqu'ils sont compris dans le prix de la formation, ni la CEVEC.**

En cas de difficultés il est possible de s'adresser à la secrétaire pédagogique de la Formation, Mme Stéphanie LÉVY (01 60 95 71 14) qui pourra renseigner les candidats, mais qui ne peut en rien se substituer à eux dans leurs démarches.

Dates limites pour remise des dossiers de candidatures :

Session 1 : du 03r/03/26 au 25/04/26 *(la commission se réunissant dans les jours qui suivent)*
Session 2 : du 5/05/26 au 25/07/26 *(la commission se réunissant dans les jours qui suivent)*

Notre Formation étant très demandée, la Promotion est souvent complète dès la Session 1. Nous vous invitons donc à vous inscrire dès le 1er mars.

- Après l'inscription administrative commune à tous, les candidats dont le dossier est recevable au point de vue pédagogique devront faire établir une **convention de formation continue**, soit par leur employeur, au tarif employeur, soit à titre individuel, au tarif individuel. Cette convention implique le versement des frais de formation qui s'ajoutent aux droits d'inscription (voir plus loin « Frais d'inscription »).
- Quand les étudiants sont admis sur e-candidat, ils doivent s'adresser au service de la formation continue de l'université pour demander une convention ou un contrat de formation professionnelle qui sera envoyée à leur employeur *et pas l'inverse* !

- Cette convention, une fois remplie, sera adressée au service compétent de l'université (adresse en fin de plaquette). Celle-ci sera ensuite signée par le président de l'université et elle leur sera retournée. Le service financier enverra ultérieurement la facture.

— Les étudiants qui n'ont pas pu obtenir de subvention de leur employeur ou qui sont à leur compte pourront signer un *contrat de formation individuelle*

Remarque importante

Les étudiants actuellement inscrits en M1E devront également s'inscrire en M2E avant la fermeture de l'université en juillet, et donc avant même la soutenance de leur mémoire en septembre et donc l'obtention de leur M1.

Frais d'inscription

— Pour les étudiants de M1E et M2E qui ne font pas partie du personnel de l'AP-HP les tarifs sont les suivants :
En M1E : 2900,00 euros par an pour les conventions de formation signées par l'employeur (ou le cabinet), 1900,00 euros pour les conventions signées à titre individuel.
En M2E : 2900,00 euros par an pour les conventions de formation signées par l'employeur (ou le cabinet), 1900,00 euros pour les conventions signées à titre individuel.

— Pour les étudiants de M2H, les tarifs sont les suivants :
Pour les étudiants ayant déjà obtenu chez nous leur M2E, le prix de la formation est de 350,00 euros, 1500,00 euros pour les autres

Si un étudiant ne soutient pas son mémoire, il peut se réinscrire l'année suivante et devra s'acquitter la somme de 500 euros (mémoire et droits de scolarité compris).

Nous devons ajouter que ce sont ces frais qui permettent à nos formations de vivre et survivre. Il est donc exclu que des étudiants qui sont des professionnels de la santé puissent s'inscrire dans le parcours « Humanités médicales » avant d'avoir accompli le cycle du parcours « Ethique médicale et hospitalière appliquée ».

— Ces frais de formation sont en principe à la charge de l'employeur. En cas de refus de sa part, lors même que l'employeur a donné les autorisations d'absence nécessaires, le candidat demeure libre de prendre ces frais à sa charge.

Pour des renseignements plus précis au sujet de la Formation Continue,
Contactez à l'Université
Mme Marissa Bod
01 60 95 71 36
marissa.bod@u-pem.fr

Tableau général des tarifs :

	INDIVIDUEL	SALARIE PRIS EN CHARGE PAR UNE ENTREPRISE
M1E (180 heures)	Frais de formation = *1900,00 €*	Frais de formation = *2900,00 €*
M2E (170 heures)	Frais de formation = *1900,00 €*	Frais de formation = *2900,00 €*
M2H (100 heures)	Frais de formation = *1500,00 €* *350,00 € ** **Le tarif réduit n'est applicable qu'aux anciens lauréats du M2 EMHA*	Frais de formation = *1500,00 €*

NB : Les trois formations sont éligibles au CPF

III. LE DOCTORAT DE PHILOSOPHIE PRATIQUE

Le regroupement opéré en juin 2007 entre plusieurs établissements a abouti à la création de l'Université Paris-Est (UPE) (comprenant la désormais ex-université Paris-est Marne-la-Vallée (ex UPEM) / l'université Paris-Est Créteil (UPEC), l'Ecole nationale des Ponts et chaussées (ENPC), l'ESIE, etc.) impliquant que les thèses étaient soutenues sous le label « Université Paris-Est » (UPE).

A partir du 1er janvier 2020 les thèses de doctorat seront inscrites, soutenues et délivrées sous le label « Université Gustave Eiffel » qui a remplacé le terme d'Université Paris-est MLV.

Objectifs :

La soutenance d'une thèse permet d'accéder au grade de docteur en philosophie de l'université. La thèse permet de transformer une recherche personnelle en œuvre entièrement aboutie, permettant éventuellement une publication chez un éditeur moyennant certaines modifications.

Modalités :

— La durée des études doctorales est normalement fixée à 3 ans. On peut obtenir une voire plusieurs années supplémentaires par dérogation (travail professionnel, problèmes divers, etc.).

Il faut cependant noter que les dernières instructions ministérielles vont dans le sens d'une obligation à raccourcir la durée des thèses, obligation à laquelle nous devrons nous soumettre, de gré ou de force.

Ajoutons que désormais l'admission en thèse est conditionnée à l'accord du conseil de laboratoire du LIPHA, et que les réinscriptions qui la suivent sont conditionnées à la réception d'un avis favorable d'un comité de suivi.

Pratiquement : si une 4ème année est aisément accordée aux doctorants, une 5ème aux doctorants en situation professionnelle (évidemment après avis et accord *et* du directeur de thèse *et* du conseil de laboratoire du Lipha, *et* de l'Ecole Doctorale, l'OMI), le fait de ne pas avoir terminé en 5 ans oblige à demander une « césure de thèse » (anciennement dénommée « suspension de thèse »), laquelle ne peut désormais être accordée que pour une année (là encore après avis et accord *et* du directeur de thèse *et* du conseil de laboratoire, le Lipha, *et* de l'Ecole Doctorale, l'OMI). Les doctorants demandant une césure resteront dans les fichiers et ne paieront pas les droits d'inscription de l'année concernée. A l'issue de la césure il y a obligation de soutenir dans l'année (si l'année de césure est demandée en 6ème année).

<u>En clair :</u>

1. ***le nombre maximum d'années pour soutenir sa thèse est donc désormais de 7.***
2. ***il est désormais impossible de rester plusieurs années en césure (suspension) de thèse.***

Conséquence : *ceux qui sont dans une situation intermédiaire entre l'ancien et le nouveau régime, parce qu'inscrits depuis déjà plusieurs années, et par exemple déjà en suspension de thèse, doivent contacter leur directeur afin d'arrêter avec lui la stratégie permettant de venir à échéance raisonnable en soutenance.*

— La soutenance se fait devant un jury constitué de trois membres au minimum, après autorisation de soutenance accordée par deux pré-rapporteurs extérieurs à l'université d'inscription.

Conditions d'admission :

— M2H ou Master 2 « recherche » ou DEA de philosophie, après acceptation du projet de recherche par un directeur de thèse. La moyenne de 14/20 constitue généralement le niveau minimum à obtenir au M2H ou aux anciens M2R ou au DEA pour que la candidature puisse être jugée recevable.

— Equivalence ou dispense (par exemple, quand on est déjà docteur en médecine), après acceptation du projet de recherche, mais à condition que la formation préalable du candidat soit considérée comme suffisante. L'année de Master « Humanités médicales » permet souvent de gagner un an de travail.

— Les projets de recherche acceptables occupent un éventail extrêmement large, sitôt qu'ils ont un rapport avec la *praxis* (éthique, politique, anthropologie, épistémologie, etc.).

Débouchés :

— Le doctorat permet de présenter sa candidature au CNU (section 17, philosophie) pour être inscrit sur la liste d'aptitude aux fonctions de maître de conférences.

— Il permet d'acquérir une légitimité incontestable pour occuper divers postes de responsabilité dans son milieu professionnel. C'est ainsi que nombre de nos doctorants et docteurs ont reçu des missions importantes dans les Espaces Ethiques régionaux.

— Il donne également de la légitimité à nos anciens étudiants devenus chargés de cours dans les diverses formations que nous avons mises en place ou accompagnées.

Nouvelles modalités d'inscription :

1) Première inscription :

— Se procurer un dossier « nouvelle formule » par Internet ou au Bureau de l'école doctorale OMI de l'université Paris-Est (responsable : Mme Marie-Pierre Petit, site de Créteil, voir la page « Adresses et contacts »).

— Présenter son projet de recherche à un des directeurs possibles, donc un professeur ou un maître de conférences HDR (habilité à diriger les recherches).

— Après acceptation du dossier au point de vue administratif, le Bureau de la Recherche demandera accord et signature du directeur de thèse, puis du conseil de laboratoire (du LIPHA) qui se prononcera sur la recevabilité du dossier.

Il faut donc d'abord envoyer le dossier au laboratoire, et non pas à l'Ecole Doctorale.

Si le conseil de laboratoire se prononce positivement, le dossier sera ensuite signé par le directeur du laboratoire, puis par le directeur de l'École doctorale OMI, enfin par le Directeur scientifique de Paris-Est.

— Il terminera le circuit par son inscription administrative, selon les indications du bureau de la Recherche.

La date limite d'envoi du dossier (pour inscription comme pour réinscription des étudiants en 2ème et 3ème) au LIPHA est le 1er novembre, infranchissable *deadline*…

Pour les inscriptions dérogatoires (à partir de la 4ème année et au-delà) la date limite a été fixée au 30 septembre

L'inscription et le paiement des droits devront impérativement être terminés à la date limite qui sera indiquée par l'Ecole Doctorale : probablement le 1er décembre

2) Réinscription : passage obligatoire par voie électronique

Il faut télécharger la nouvelle formule du dossier sur le site web de l'université :

— directement sur le site de Paris-Est (www.univ-paris-est.fr)

— en passant par le lien établi sur le site de Marne-la-Vallée (http://www.u-pem.fr/recherche/)

— Le dossier et les pièces jointes demandées sont à rendre au bureau de la Recherche.

— S'il apparaît impossible de parvenir à la soutenance en 3 ans (pour les étudiants en formation initiale, qui font leur thèse à plein temps, avec une allocation doctorale), en 4 ans pour ceux qui ont un travail, on peut éventuellement avoir 1 année supplémentaire par dérogation motivée. On peut aussi demander une « césure de thèse » si on ne tient pas les délais. Dans ce sans, il faut impérativement procéder à la réinscription, après accord de son directeur de thèse. On restera donc « inscrit » mais on ne paiera pas les droits d'inscription pendant le temps de la « suspension ».

— Le dossier e-mail servira à demander les signatures électroniques du directeur de thèse et de l'École doctorale. Il n'y a donc pas à s'occuper de ces ultimes démarches.

L'inscription et le paiement des droits devront impérativement être terminés à la date que le service compétent indiquera par voie de mail.

IV. LES ENSEIGNANTS

Enseignants principaux (hors conférenciers et intervenants)

— Pr Eric Fiat

Agrégé, docteur, habilité à diriger les recherches en philosophie, professeur des universités à l'université Paris-Est Marne-la-Vallée/Gustave Eiffel, directeur du Master de philosophie, écrivain et musicien.

Domaines d'activité et de recherche :

***** Ethique et philosophie morale, éthique de la médecine et des soins, philosophie du corps et de la fragilité.

Dernières publications :

Ouvrages

— 2026 : *Grand traité des petits poils,* Ed. de l'Observatoire
— 2026 : *La passion, qu'est-ce que ça change ?*, Ed. Bayard
— 2026 : *Où sont donc mes morts allés ?* Ed. Labor et fides
— 2022 : *Ode à la fatigue*, Ed. de l'Observatoire, coll. « Alpha »
— 2018 : *La pudeur à l'épreuve du soin*, Ed. Les rencontres philosophiques de Monaco
— 2018 : *Le devenir de l'intériorité*, coll. dirigé par E. Fiat, Ed. du bord de l'eau
— 2016 : *La pudeur*, avec Adèle Van Reeth, Plon
— 2016 : *Technique, promesses et utopies : où va la médecine ?*, coll. dirigé par Eric Fiat, Ed. Parole et silence
— 2015 : *Corps et âmes*, Ed. Cécile Defaut
— 2013 : *La couleur du matin profond, Entretiens avec Pierre Magnard*, Ed. Les petits platons
— 2013 : *Handicap, Handicaps*, coll. dirigé par Eric Fiat, Ed. Parole et silence
— 2012 : *Petit traité de dignité*, Larousse poche
— 2010 : *Grandeurs et misères des hommes, petit traité de dignité*, Larousse
— 2008 : *Questions d'amour, De l'amour dans la relation soignante*, coll. dirigé par Eric Fiat, Ed. Parole et silence, Lethielleux.

Participations récentes à des ouvrages collectifs

2026 « Considérer les sidérés pour qu'ils se remettent à désirer », *in La résilience,* Yann Bubien, Thibault Courgeon (dir.), LEH édition, 2026, p. 89-95. 2025 : « De l'inconvénient d'être né ? » *in Sans enfant par choix,* Chantal Delsol, Gemma Durand et Joanna Nowicki (dir.), Cerf, 2025, p. 151-172. 2024 : « Concordance et discordance des temps : où l'on apprend que patience et longueur de temps font plus que fore ni que rage », *in Les DITEP dans l'AIRe du temps,* (dir.), Champ social Edition, 2024, p. 25-44. 2023 « Vieillir, est-ce mourir par morceaux ? » *in Savoirs, éthique et grand âge médecine confrontée aux limites,* Roger-Pol Droit et Delphine Langlet (dir.), PUF, 2023, p. 149-164. 2023 : « De Montaigne à Pascal : une anthropologie des limites », *in La médecine confrontée aux limites,* Véronique Lefebvre des Noëttes et Brice de Malherbe, (dir), Cerf, 2023, p. 117-126. 2023 « Pour que nul n'ait honte », *in La pudeur des soignants,* Catherine Déliot et Christine Matherat (dir), érès, 2023, p. 171-192. 2022 « Synthèse », *in Penser, calculer, délibérer,* Phiippe Pédrot et Alain Papaux (dir), Mare et Martin, 2022, p. 325-332. 2022 « Médecine et éthique : pour une éthique de l'assomption de l'homme », *in Médecine et humanisme : Permanence et actualité,* Bulletin de l'Académie des sciences et lettres de Montpellier, tome 52, 2022, p. 95-110. 2021 « Eloge de la pudeur, vertu du clair-obscur », *in La pudeur dans les soins*, Bernard Schumacher (dir), Saint-Maurice (Suisse), Ed. Saint-Augustin, coll. « Prime », 2021, p. 18-70. 2021 « Il n'y a rien de plus fatigant qu'une angoisse et rien de plus défatigant qu'une joie », *in Les penseurs de l'intime,* Nicolas Truong (dir), Paris, Ed. de l'aube, 2021, p. 97-112. 2021 « L'art de la rencontre et la rencontre de l'art », *in Rencontres en réanimation : un entre-deux,* Paris, aml, 2021, p.33-42. 2020 « D'un scrupule l'autre », *in Le cahier du (dé) confinement,* Monaco ; Rencontres philosophiques de Monaco, 2020, p. 127-133. 2019 « Les enjeux éthiques de la décision », *in*

Manuel de direction en action sociale et médico-sociale, 2ème édition, sous la direction de Françis Batifoulier, Paris, 2019, Dunod, 2019, p. 563-583. 2019 « A l'épreuve des fatigues du quotidien : A la recherche du respect perdu », *in Vivre avec une maladie neuro-évolutive : Enjeux éthiques et sociétaux,* sous la direction d'Emmanuel Hirsch et Pierre-Emmanuel Brugeron, Paris, Eres, 2019, p. 209-234. 2019 « Des paroles gelées aux paroles vives », *in Le soin psychique en réanimation*, sous la direction de Héléne Priest, Hélène Viennet et Joseph Gazengel, Seli Arslan, Paris, 2019, p. 55, 68. 2019 : « Suicide et liberté », in *le suicide*, sous la direction de François-Xavier Putallaz et Bernard Schumacher, Cerf, Paris, 2019, p. 31-59. 2019 : « Dignité et vulnérabilité » in *L'éthique de la dépendance face au corps vulnérable,* sous la direction de Bernard Schumacher, Toulouse, érés, 2019, p. 21-54. 2019 : « L'éthique du travail social face aux personnes vulnérables », in *Mettre l'éthique en pratique*, sous la direction de Brigitte Bouquet, Paris, Ed. Le manuscrit, Coll. « Savoirs », 2019, p. 79-92. 2018 : « Quand l'accompagnement conduit vers l'autonomie », in *Accompagner les adolescents*, sous la direction de Patrick Cottin, Paris, érès, 2018, p. 171-182. 2018 : « La dignité de l'artisan », in *La souffrance de l'entrepreneur*, sous la direction de Marc Binnié, Jean-Luc Douillard et Marck Fèvre, Rennes, Presses de l'EHESP, 2018, p. 307-314. 2017 : « Qu'un peu de limites, ça peut pas faire de mal », in *Critique de la raison transhumaniste*, sous la direction de D. Folscheid, A. Lécu et B. de Malherbe, Paris, Cerf, 2018, p. 161-182. 2017 : « La pudeur », in *Les chemins de la philosophie, entretiens avec Adèle Van Reeth*, Paris, Plon, 2017, p. 353-449. 2017 : « Chanter, pour ne pas oublier », in *La mémoire nous joue-t-elle des tours ?*, sous la direction de Muriel Flis-Trèves et René Frydman, Paris, PUF, 2017, p. 127-140. 2017 : « Prolonger la vie : quel sens ? quel prix ? », in *Allongement de la vie, Quels défis, Quelles politiques ?*, sous la direction d'Anne-Marie Guillemard et Elena Mascova, Paris, La Découverte, 2017, p. 335-344. 2015 : « D'une dignité animale », in *Vie et éthique, de Bergson à nous*, sous la direction d'Emile Kenmogné, Paris, L'Harmattan, 2015, p. 42-57. 2014 : « « Moralisateur, moraliste, moral, éthique : en quête d'une distinction des termes », in *L'Etat moralisateur*, sous la direction de Cédric Groulier, Paris, Ed. Mare et Martin, coll. « Droit et sciences politiques », 2014, p. 27-41. 2014 : « Champagne et tisane », in *Amours de vieillesse*, sous la direction de Marick Fèvre, Rennes, Presses de l'EHESP, 2014, p. 161-192. 2014 : « De l'universalité de la loi morale, ou pourquoi charbonnier n'est pas maître chez soi'», in *Une médecine de mort*, sous la direction de Lise Haddad et Jean-Marc Dreyfus, Paris, Ed. Vendémiaire, 2014, p. 291-306. 2013 : « Un grain de sel dans tes cheveux », in *L'avancée en âge, un art de vivre*, sous la direction de Catherine Bergeret-Amselek, Paris, Erès, 2013 ; p. 113-141. 2013 : « Nouvelles recherches sur le mourant : du démon de l'analogie », in *Nouvelles représentations de la vie en biologie et philosophie du vivant, La sculpture du vivant à l'épreuve de l'interdisciplinarité,* sous la direction du Pr Jean-Claude Ameisen et de Laurent Cherlonneix, Paris, de Boeck, coll. « Biologie du XXIème siècle », 2013, p. 89-113. 2013 : « Le soignant et la mort. S'habituer à ce dont il n'y a nulle habitude », in *Les soignants et la mort*, sous la direction de Florent Schepens, Paris, Editions érès, 2013, p. 181-195. 2013 : *Fins de vie : penser les enjeux, soigner les personnes*, coll. sous la direction de Dominique Folscheid et Brice de Malherbe, Paris, éd Parole et silence, coll. « Collèges de Bernardins, Humanités », 2013

Préfaces récentes

22026 : Préface au livre de Gemma Durand, *L'embryon dévoilé*, Paris, Maison d'édition Langage. 2026 : Préface au livre de Mars Daclin, *De l'émancipation d'un honnête homme,* Editions du Palio, 2026. 2021 : Préface au livre de Laurence Henry, *L'éthique à l'épreuve de la rencontre du corps handicapé*, Paris, L'Harmattan, 2021. 2021 : Préface au catalogue de l'exposition *Jean de La Fontaine, L'honorable voisin*, Essômes-sur-Marne, septembre 2021. 2020 : Préface au livre de Christian Lucas, *Histoire d'un éducateur,* Paris, éditions Yellow Concept, 2020. 2020 : Préface au livre de Hélène Viennet, *A l'écoute des proches aidants, Du répit à la rêverie,* Paris, Seli Arslan, 2020. 2019 : Préface au livre de Cécile Hanon, *Le nez du psychiatre, L'odeur dans la relation de soin en psychiatrie*, Paris, Connaissances et savoirs, 2019. 2019 : Préface au livre de Véronique Lefebvre des Noëttes, *Que faire face à Alzheimera ?*, Paris, Ed. du Rocher, 2019. 2019 : Préface au livre de Véronique Avérous, *La honte et le sentiment d'indignité à l'épreuve de l'éthique*, Paris, Seli Arslan, 2019. 2017 : Préface au livre de Véronique Comolet, *Toute fin est une histoire*, Paris, Ed. Equateurs, 2017. 2016 : Préface au livre *Les droits des patients, Réflexion éthique lors des situations palliatives*, Paris, Editions Lamarre, 2016. 2015 : Préface au livre de Bénédicte Lombart, *Manuel pratique d'hypnoanalgésie pour les soins en pédiatrie*, Paris, 2015. 2015 : Préface aux *Carnets de santé Reseda, Autoportaits*, 2015. 2015 :

Préface au livre du Dr Christian Tannier, *Quand la conscience s'en va, Un défi pour les soignants et les proches,* Paris, Ed. Seli Arslan, 2015. 2013 : Préface au livre de Laurence Henry, *On ne peut imposer cela à personne ; Handicap du nourrisson et euthanasie,* Paris, Ed. Salvator, Coll. Carte blanche, 2013

Articles récents

2026 : « Des valeurs d'autant plus précieuses que précaires : approche philosophique des métiers du social », in *Vie sociale* n° 53, éres, p. 15-23. 2026 : « Mourir, qu'est-ce à dire ? », in *Pastorale santé,* avril 2026, n°270, p. 10-15. 2026 : « La dignité peut-elle se perdre ? », in *Directeurs*, mars 2026, n°25, p. 26-28. 2026 : « *Etyczne wyzwania przy podejmwaniu decyzjl* », in *La revue polonaise Postepy Neonatologii,* n° 4, p. 31-38. 2026 : « Eloge de la culture physique », in *La revue Up for humanness*, n° 16, p. 32-33. 2025 : « Du télétravail comme un *pharmakon* », in *La revue Up for humanness*, n° 15, p. 30-31. 2025 : « Où l'on apprend que la médecine a besoin des humanités autant qu'elle a besoin des sciences », in *L'art de guérir, Introduction aux humanités médicales, Revue des Sciences humaines,* n° 358, 2/2025, p. 321-331. 2025 : « La prostitution : comprendre, sans légitimer », in *La revue Up for humanness*, n° 14, p. 25-27. 2025 : « Trois cœurs ambivalents », in *Fin de vie, aide à mourir, euthanasie, psychologues en réanimation,* in Revue *L'information psychiatrique*, John Libbey, p. 807-810.. 2024 : « Est-ce la faute à Descartes si nous tombons par terre le nez dans le ruisseau ? », in *La revue Up for humanness*, n° 12, p. 34-35. 2023 : « L'art, le plus indispensable des luxes », in *La revue Up for humanness*, n° 11, p. 32-34. 2023 : « Migrants et manants, d'une souffrance l'autre », in *La revue Up for humanness*, n° 10, p. 36-37. 2023 : « Le burn-out : De la sidération à la considération », in *Chemins*, n° 17, septembre-novembre 2023, p. 58. 2023 : « Bonnes et mauvaises fatigues des soignants », in *Gestions hospitalières*, avril 2023, p. 246-249. 2023 : « Pour que Grand-père ronchon et Petite Poucette enfin s'écoutent », in *La revue Up for humanness*, février-avril 2023, p. 36-37. 2023 : « Du corps cancéreux et du corps amoureux », in *Cancer et psy*, n°6, « L'amour au temps du cancer », érès, mars 2023, p. 96-106. 2022 : « Jankélévitch et la musique », in *Revue de Métaphysique et de Morale,* 3, juillet-septembre 2022, p. 407-429. 2022 : « Le travail : le dû, ou la rançon de l'existence ? », in *La revue Up for humanness*, octobre-décenbre 2022, p. 36-37. 2022 : « Un parcours plus humain », in *La revue Up for humanness*, juin-septembre 2022, p. 36-37. 2022 : « Désirer en temps d'incertitude », in *Vie* sociale, Livraison 37, Ed érès, avril 2022, p. 197-201. 2021 : « Le lieu du dialogue ? L'âme de chacun », in *La revue Up for humanness*, févr-avr 2022, p. 31. 2021 : « Portrait de l'organiste et du soignant en maîtres ès *touchers :* du tact comme *telos* du toucher », in revue *Approches* : *Le toucher*, livraison de sept. 2021, n° 183, p. 157-168. 2021 : « Résister aux charmes de la nostalgie ? » « in Géroscopies, mai 2021, p. 10-11. 2021 : « Où l'on apprend que l'homme en se nourrit pas que de pain « in *La revue Up for humanness*, févr-avr 2021, p. 20. 2020 : « Où l'on apprend qu'on a souvent besoin d'un plus petit que soi », in *La revue Up for humanness*, oct-déc 2020, p. 19-20. 2020 : « Humaniser le monde, la tâche de chacun », in *La revue Up for humanness*, juillet-août 2020, p. 14. 2019 : « La maladie comme tâche », in *Cancers et psys,* n° 4, érès, 2019, p. 16-23. 2019 : « Croire en la technique, un enthousiasme bien tempéré, « *To believe in the technique : a well-tempered enthusiasm* », in *Hématologies*, vol. 25, n° 3, John Libbey Eurotext, 2019, p. 159-162. 2019 : « D'une confiance inquiète », in *Cliniques méditerranéennes, Psychanalyse et psychopathologie freudiennes*, N° 99, livraison 2019, *Mutations ou métamorphoses des subjectivités à l'ère du numérique (2),* Erès, p. 9-28. 2018 : « La dignité au quotidien, ou : Portrait d'un soignant fatigué un après-midi pluvieux de novembre », in cliniques, N° 15, *La vie quotidienne : le véritable enjeu du soin en institution ?* Paris, Erès, 2018, p. 183-202. 2017 : « Note sur les travaux actuels de Roland Gori : l'émergence et le déclin de la psychanalyse comme faits de société », in *Cliniques méditerranéennes, Psychanalyse et psychopathologie freudiennes*, N° 95, livraison. 2017, *Genre, normes, psychanalyse : Critique et innovation*, Erès, p. 289-295. 2016 : « Approches philosophique et psychanalytique de la question de la fin de vie à domicile », in *ASP liaisons,* n° 53, livraison Décembre 2016, p. 15-25 . 2016 : « Un peu d'incarnation », in *Réflexions Chrétiennes*, livraison 3/ 2016, *La fragilité,* p. 41-52. 2016 : « A la recherche d'une juste anticipation : éloge de la patience », in *Hématologie*, vol. 22, livraison Janvier-février 2016, p. 53-59. 2014 : « Des paroles gelées aux paroles vives », in *Psychologues et psychologies*, Bulletin n° 235, livraison octobre 2014, p. 13-19. 2013 : « Du temps qui passe et ne passe pas : concordances et discordances des temps », in Revue *Vie sociale*, Les temporalités de l'action sociale, N° 2 / 2013, érès, livraison juillet 2013, p. 17-38. 2013 : « Abandons, traîtrises, angoisses en fin de vie », in Revue *Approches, Abandonner, s'abandonner*, n° 153, livraison mars 2013, p. 81-98. 2013 : « Face aux métamorphoses, la main qui veille et le cœur

endurant », in Revue *Gérontologie et société, Ethique et vieillissement,*, n° 144, livraison mars 2013, p. 41-55. 2013 : « Vulnérabilité générale et vulnérabilité restreinte », in Revue *Hématologie*, livraison Janv-Févr 2013, p. 25-29. 2012 : « Practising in geriatrics, a vocation with hazards », Revue en ligne *BioMedLib*, traduction du texte 48, article classé 1er dans le Top 20 Articles in the Domain of Article 18615958 since its Publication. 2012 : « Karajan *live*, ou le génie malgré lui », in Revue *Approches*, n° 150, livraison juin 2012, p. 248-256

— Pr Corine Pelluchon

Agrégée, docteure, habilitée à diriger les recherches en philosophie, professeure des universités à l'université Paris-Est-Marne-La-Vallée /Gustave Eiffel (2016-) après avoir enseigné à l'université de Franche-Comté (2013-2016), à l'université de Poitiers (2008-2013), à l'université de Boston (2006-2007) et en lycée (1990-2006). En détachement en 2021-23 en Allemagne (The New Institute Hambourg et Max Planck Institute de Berlin).

Domaine d'activité et de recherche :
* Philosophie politique et éthique appliquée (médicale et biomédicale, environnementale et animale).
Thèmes : Animal, Autonomie, Considération, Corporéité, Démocratie, Droits de l'homme, Écologie, Éducation, Éthique, Éthique des vertus, Eudémonisme, Existentialisme, Fin de vie, Humanisme, Libéralisme, Lumières, Nature, Nourritures, Océan, Responsabilité, Soin, Subjectivité, Valeurs, Vulnérabilité.
Site personnel : (liste complète de publications, articles et entretiens accessibles en ligne, vidéos, responsabilités éditoriales, etc.) : www.corine-pelluchon.fr
Rédige régulièrement des articles dans *Le Monde, die Zeit, El Pais, Libération.*

Essais philosophiques personnels publiés :
- *Transdeszendenz, Ökologie, Demokratie. Unsere Ressourcen im Angesicht von Krisen,* Mohr Siebeck, coll. "Leopold Lucas Preis", 2026, 148 p. Publication en allemand et en anglais.
- *La démocratie sans emprise ou la puissance du féminin,* Rivages, 2025. Traduction allemande chez Beck en 2026 et espagnole chez Herder en 2026. Trad. en japonais (Shunju Sha) en 2027
- *L'être et la mer. Pour un existentialisme écologique,* PUF, 2024, 333p. Traduction allemande chez Beck en 2027 et chez Herder editorial en 2027.
- *L'espérance, ou la traversée de l'impossible,* Rivages, 2023. Traduction allemande chez Beck en 2023. Traduction espagnole chez Ned edicion en 2023. Traduction turque en 2026.
- *Pour l'amour des bêtes*. Entretien avec J. Porcher, Mialet/Barrault, 2022.
- *Paul Ricoeur, philosophe de la reconstruction : Soin, attestation, justice,* 2022, PUF.
- *Les Lumières à l'âge du vivant,* Seuil, coll. « L'Ordre philosophique », janvier 2021, 336 p. 2d edition en poche en 2022, Points-Essais. Traduction allemande en 2021 chez WBG, espagnole chez Herder en 2022, italienne chez Donzelli en 2023 et grecque chez Polis en 2024.
- *Réparons le monde. Humains, animaux, nature*, Rivages, 2020, 285 p. Traduction allemande chez WBG en 2023 et traduction espagnole chez Ned edicion en 2022. Traduction brésilienne en 2025 chez Zouk.
- *Pour comprendre Emmanuel Levinas*, Seuil, 2020, 286 p. Trad. grecque parue en 2022 chez Polis, traduction japonaise parue en 2023, traduction allemande parue chez Alber Verlag en 2025 et traduction espagnole prévue en 2025-26.
- *Éthique de la considération*, Seuil, coll. « L'Ordre philosophique », 2018, 286 p. 2d édition en poche Points-Essais, 2021, avec une postface inédite. *Ethik der Wertschätzung. Tugenden für eine ungewisse Welt*, traduction allemande par H. Jatho mai 2019 chez WBG ; traduction rééditée chez Alber Verlag, fin 2025, début 26. Traduction grecque parue en 2019 chez Politis. Traduction espagnole parue chez Herder en 2024.
- *Manifeste animaliste. Politiser la cause animale*, Paris, Alma, 2017.Traductions espagnole (Reservoir Books) et italienne (Sonda) parues en janvier et février 2018, traduction coréenne parue en 2020.

Traduction allemande parue en octobre 2020, chez Beck. Trad. grecque et turque parus en 2022. Reparution en poche chez Rivages avec une postface inédite en sept 2021.
- *Les Nourritures. Philosophie du corps politique,* Paris, Le Seuil, coll. "L'Ordre philosophique", 2015, 386 p. 2d édition en poche Points-Essais, 2020 avec une postface inédite. Prix Edouard Bonnefous de l'Académie des Sciences Morales et Politiques en 2016. Prix francophone de l'essai Paris-Liège 2016. Traduction japonaise parue en 2019. *Nourishment. A Philosophy of the Political Body*, traduction anglaise par J. Smith parue en février 2019 chez Bloomsbury. Traduction allemande parue en octobre 2020 chez WBG, « Wovon wir leben. Philosophie der Ernährung und der Umwelt »).
- *Tu ne tueras point. Réflexions sur l'actualité de l'interdit du meurtre,* Paris, Le Cerf, coll. « Passages », 2013, 119 p.
- *Éléments pour une éthique de la vulnérabilité. Les hommes, les animaux, la nature*, Paris, Le Cerf, 2011, 349 p. Grand Prix Moron de l'Académie française en 2012, traduit en espagnol par J. F. Mejia et A. Guerra Sua,*Elementos para una ética de la vulnerabilidad. Los hombres, los animales, la naturaleza*, Universidad Javariana, Bogota, 2015, 297 p. Traduction chinoise parue en 2022.
- *La raison du sensible. Entretiens autour de la bioéthique, Perpignan, Artège, 2009, 141 p.*
- *L'autonomie brisée. Bioéthique et philosophie*, Paris, PUF, coll. « Léviathan », 2009, puis Poche Quadrige en 2014, 474 p. Traduit en espagnol par A. M. Pineda, *La Autonomia quebrada. Bioética y Filosofia*, Bios y Oikos, Universidad El Bosque, Bogota, 2013, 404 p.
- *Leo Strauss: une autre raison, d'autres Lumières. Essai sur la crise du rationalisme contemporain,* Paris, Vrin, coll. « Problèmes et Controverses », 2005, 314 p. Prix François Furet en 2006, traduit en américain par R. Howse : *Leo Strauss and the Crisis of Rationalism. Another Reason, Another Enlightenment*, NY, Suny Press, 2014, 309 p.

Littérature *:*
- *Comment va Marianne ? Conte philosophique et républicain*, Paris, F. Bourin, 2012.
- *La Flamme ivre*, Paris, Desclée de Brower, 1999.

Collectifs :

Réparons le monde, c'est préparer l'avenir. Günther Anders Preis für krtitisches Denken 2020 an Corine Pelluchon, Beck mars 2021, 89 p. Dankesrede von Corine Pelluchon, laudatio von Konrad Paul Liessmann und Zehn Fragen an Corine Pelluchon (Gespräch mit Christian Dries).

Collectif sous la direction de G. Hess, C. Pelluchon, J. P. Pierron, *Humains, animaux, nature : quelle éthique des vertus pour le monde qui vient ?* , Paris, Hermann, 2020. Actes issus du colloque de Cerisy de 2019.

Towards a New Enlightenment. The Case for Future-Oriented Humanities, Collectif, M. Gabriel, C. Horn, A. Katsman, W. Krull, A;L Lippold, C. Pelluchon, I. Venzke, The New Institute, Interventions, oct . 22.

Collectif sous la direction de C. Pelluchon et Y. Tonaki, *Levinas et Merleau-Ponty : le corps et le monde*. Actes issus du colloque de Cerisy de 2022, Paris, Hermann, 2023.

Collectif sous la direction de C. Pelluchon et D. J. Wetzel, *Hartmut Rosa : Accélération, résonance et énergies sociales*. Actes du colloque de Cerisy de sept 2025, Paris, HP Diffusion, automne 2026.

Articles récents *:*

"Law, Hermeneutics and Common world", *in Beyond Constitutionalism: Commons, Constitutionalism, and the Common Good*, collective book, Alexandra Kemmerer and Isabel Feichner, Transcript Publishing, 2026; " "Levinas, Ökologie und Politik", in *Handbuch Emmanuel Levinas*, hrsg. René Dausner, Christian Rößner, Jakub Sirovátka, J.B. Metzler Verlag, 2025-2026 ; "Ontologische Aufklärung", in *Ressourcen der Aufklärung*, Deutsche Gesellschaft für die Erforschung des 18. Jahrhunderts (DGEJ eds), Wallstein, 2025, p. 303-309; « Notre expérience charnelle du monde. Ontologie de la participation et éco-phénoménologie » chez Merleau-Ponty, *Esprit*, mars 2025, p. 47-

56 ; « Nos rapports aux animaux : enjeux éthiques et politiques », *Alternatives non violentes*, Dossier « L'animal, entre maltraitance et respect », mai 2025, p. 15-18 ; « Ecophenomenological Perspectives. From Levinas' Pheneomenology of Nourishment to Merleau-Ponty's Ontology of Participation », in *Faces of Nature in Contemporary Phenomenology*, under the direction of Karel Novotny and Peter Prasek, Lexington (Rowman & Littlefield), 2026 ; « Une philosophie de l'habitation de la Terre », dans un collectif dirigé par J. Cohen, Raphaël et S. Laugier, *Où va la philosophie française?*, Vrin, 2024 ; « Un ultime recours, au cas par cas. Publication en 2023 sur le site de La Grande Conversation du texte issu de l'audition au CCNE de septembre 2022 » ; « Virtue Ethics », *Handbook of the Anthropocene,* Nathanaël Wallenhorst and Christoph Wulf, chap. 32, Springer, 2023 ; « Ökologie und Umgestaltung der Demokratie », *Zeitschrift für Ästhetik und allgemeine Kunstwissenschaft,* Felix Meiner Verlag, 2023, p. 77-88 ; *Welche Ethik für die kommende Welt?,* FUTUR 21 – kunst industrie kultur, 2022, p. 50-53 ; « La démocratie écologique au-delà des procédures », in *La démocratie écologique. Une pensée indisciplinée*, sous la direction de L. Blondiaux, D. Bourg, M.-A. Cohendet, J.-M. Fourniaux, Paris, Hermann, 2022, p. 35-47 ; « Les non-humains », *Le monde qui vient*, collectif paru au Seuil en janvier 2022 sous la direction de D. Fassin ; « Wovon wir leben. Über die Leiblichkeit », *Die Blaue Reiter*, 2021 ; « Universalisme », *Cahier des tendances 2021*, collectif dirigé par Jean-Marie Durand et Thierry Germain, Fondation Jean Jaurès, p. 188-193. « Ecology as New Enlightenment », *Global Solutions Initiative, Journal*, N°7, Mai 2021, p. 2018-2022 ; « Enfermement et vulnérabilité », dans *Éthique du grand âge et dépendance*, collectif dirigé par Dominique Monneron et Roger-Pol Droit, Paris, PUF, 2020, p. 145-164 ; « Renoncement et engagement » dans *Par ici la sortie!*, collectif, Seuil, juin 2020, p. 73-78 ; « Considération et transdescendance », dans *Humains, animaux, nature. Quelle éthique des vertus pour le monde qui vient?*, sous la dir. de H. Gess, C. Pelluchon, J.-P. Pierron, Paris, Hermann, 2020, p. 41-53 ; « Médias et sciences », dans un collectif de la Fondation Nature et Homme, Nicolas Hulot, Paris, Odile Jacob, p. 61-64 ; « Ecofeminism and *Considération* », traduction d'un chapitre de *Éthique de la considération* par J. Sinnreich, *International Journal of Feminist Approach of Bioethics*, 2019 ; Présentation du dossier « Humanités environnementales » et « Écologie et cause animale : les raisons d'un mariage tardif », *Cités*, 76, dec 2018, p. 117-128 ; "Food Ethics and Justice Toward Animals », *Ethical Vegetarianism and Veganism*, collectif sous la direction d'A. et C. Linzey, Routlegde, 2018, p. 42-50 ; « Los animales o la prueba de la justicia. De la etica a la politizacion de la cause animal » Revista Latinoamericana de Estudios Criticos Animales, Anima animalia : el animalismo o el coraje de devenir otro, dec 2018, p. 138-164 ; « L'expérimentation animale: apories, enjeux éthiques et perspectives politiques », *Arts et Savoirs*, actes de colloque sous la direction de G. Seginger, déc 2018, p. 247-262 ; Entrée sur « la cause animale », *Dictionnaire des inégalités et de la justice sociale*, sous la direction de P. Savidan, PUF, 2018, p. 150-158 ; **«** Esthétique, phénoménologie de l'habitation de la Terre et considération », article dans un dossier sur l'esthétique environnementale, *la pensée écologique*, mai 2018 ; « Le processus d'émancipation des Lumières et les droits des animaux », *Revue des Deux Mondes* Février-mars 2018, p. 42-50 ; « Éthique des vertus et environnement ou comment passer de la théorie à la pratique », *Transitions écologiques*, vol. 3 sur l'écologie politique, D. Bourg and A. Papaux (sous la dir.), *Revue écologiques*, 2018 *;* « La maladie chronique ou le choix de la vie bonne », in *Les maladies chroniques. Vers la 3 ème médecine*, sous la direction d'A. Grimaldi, Paris, Odile Jacob, 2017, p.495-506 ; "Taking Vulnerability Seriously: What Does It Change for Bioethics and Politics?", *Human Dignity of the Vulnerable in the Age of Human Rights*, ed. A. Masferrer, E. Garcia-Sanchez, Springer, 2016, p. 293-312 ; Postface à la traduction française de *Zoopolis. A Political Theory of Animal Rights*, de W. Kymlicka § S Donaldson, trad. P. Madelin, Paris, Alma, octobre 2016, p. 365-374 ; Coordination d'un dossier sur « Fin de vie, éthique du soin et situations extrêmes, *Cités*, N° 66, juin 2016. Présentation du dossier *Fin de vie, éthique du soin et situations-limites*, Cités, N° 66, 2016, p. 9-11 ; **r**édaction d'un article intitulé « Comment délibérer sur l'aide active à mourir et la fin de vie ? », p. 13-28 ; entretien le Professeur L. Puybasset (hôpital de la Pitié-Salpêtrière) : « Les décisions d'arrêt et de limitation de traitements en réanimation-anesthésie », p. 29-38 ; « La philosophie de la corporéité de Corine Pelluchon », *Pensées pour le nouveau siècle. Entretiens conduits par A. W. Lasowski*, 2d edition, Paris, Pocket/Agora, 2 ème édition augmentée, mars 2016, p. 192-222 ; "Animal Ethics", *Encyclopedia for Global Bioethics*, Henk ten Have (eds), Springer, 2015, p. 8-29 ; « Approches croisées de la phénoménologie et du féminisme dans l'appréhension de l'anorexie ». *IJFAB International Journal of Feminist Approaches to Bioethics*, Special Issue on *Just Food*, vol. 8, 2, 2015, p. 70-85 ; « La dimension anthropologique et politique de l'encyclique *Laudato' Si* », *Regards croisés sur l'encyclique du pape*

François, ouvrage collectif sous la direction de L. Chatel, Paris, Temps présent, 2015, p. 101-117 ; Entrée sur « Le spécisme » dans *Le Dictionnaire de la pensée écologique*, D. Bourg et A. Papaux, PUF, 2015, p. 948-950 ; « La liberté d'un patient atteint de maladie chronique », *Médecines des maladies métaboliques*, Elsevier Masson, septembre 2013, vol. 7, N°4, p. 1-8 ; « La philosophie et le droit en bioéthique», texte sur *Ni chose ni personne* de B. Edelman, *Droits*, Bioéthique, 2012, N°52, p.121-128. Présentation de *L'autonomie brisée*, volume intitulé « Bioéthique, philosophie politique, éthique de la vulnérabilité et droit », *Droits*, 2011, N° 51, p. 111-121 ; « Levinas et l'éthique médicale », *Cahiers d'Études Lévinassiennes*, avril 2010, N°9, p. 239-256 ; « Pour une éthique de la vulnérabilité », *Raison publique*, octobre 2009, N°11, p. 165-178 ; « Résister aux représentations négatives de la vieillesse: un enjeu philosophique et médical », *Éthique publique*, Laval, décembre 2008, N° 10, N° 2, p. 125-132.

— **M. Bertrand Quentin**, MCF

Diplômé de HEC, agrégé et docteur en philosophie, Maître de conférences HDR à l'université Gustave Eiffel, habilité Professeur par le CNU, membre du Conseil de laboratoire du LIPHA (Laboratoire Interdisciplinaire d'étude du Politique Hannah Arendt), membre du Comité de rédaction de la revue *Gérontologie et société*, rédacteur en chef de la revue en ligne *Ethique. La vie en question* (revue officielle de l'École Éthique de la Salpêtrière).

Domaine d'activité et de recherche :
*Anthropologie philosophique. Etude des apports de la vulnérabilité dans la compréhension de l'homme (douleur, handicap, vieillissement et fin de vie).

Essais philosophiques :
- *Philosophie de la vieillesse*, Paris, Kimé, 2026.
- Les *Invalidés*. Nouvelles réflexions philosophiques sur le handicap, érès, 2019 (Prix Littré de l'Essai 2019)
- *La Philosophie face au handicap*, érès, 2013, rééd.2017 (Prix de l'Académie des sciences morales et politiques)
- *Hegel et le scepticisme*, Paris, L'Harmattan, 2008.

Directions d'ouvrage :
- *Controverses éthiques d'aujourd'hui*, Paris, Éd. du Cerf, 2023 (dir.).
- *Des Philosophes devant la mort*, Paris, Éd. du Cerf, 2016 (dir.).
- « Ethique et vieillissement » Numéro 144, Mars 2013 de *Gérontologie et société* (dir.).

Articles, recensions et chapitres d'ouvrages marquants en éthique :
« Réflexions philosophiques sur l'égalité, le handicap et les soins palliatifs », Revue *JALMALV* N°165 juin 2026, pp.13-31 ; « De quelques problèmes philosophiques ouverts par les langues et le droit » in *Langue(s) et droit(s)*, dir. M. Caressa, C. Doubovetsky, Paris, L'Harmattan, 2025 ; « Paralympic Games in the media: disability and its paradoxes **»** in *THE CONVERSATION*, 04/09/2024 **; «** L'homme et le langage : entre *Homo loquax* et handicaps » in *Rééducation Orthophonique*, mars/juin 2023, N°293/294 ; « Devant l'amertume de la vie, savoir passer à autre chose : Cynthia Fleury et son *Ci-gît l'amer* », in *Revue Ethique. La vie en question*, janv. 2022 ; « Les ambivalences de Montaigne sur la fin de la vie : une leçon encore salutaire… » in *Gérontologie et société – Dé(s)mesure(s) de la fin de vie*, n° 164 – vol. 43 / 2021 ; Recension dans la revue *Esprit : A propos de* Alzheimer. De l'humanité des hommes *de Michel Malherbe*, *Esprit*, oct 2020, N°468, Paris ; « A propos de l'*Éthique de la considération* de Corine Pelluchon » in *Raisons politiques* 2020/4 (N° 80), pages 101 à 108 ; « "Le poumon, vous dis-je !" ou les signaux faibles d'un faux positif » in *Cahier du (dé)confinement* des Rencontres Philosophiques de Monaco, juin 2020 ; « Le corps vulnérable : comme une aventure au pays des hommes » in *L'éthique de la dépendance face au corps vulnérable*, sous la direction de Bernard Schumacher, érès, 2019 ; « Apprendre à philosopher » in Magazine *L'OBS* semaine du jeudi 17 janvier 2019 ; Prix 2018 du meilleur article présentant des travaux originaux en médecine et Grand prix 2018 SPEPS : «Amputations multiples après purpura fulminans : jusqu'où peut-on accepter le handicap ? Aspects anthropologiques et philosophiques » In *Médecine Intensive Réanimation*, juillet 2017 ; « Maël Lemoine et *l'Introduction à la philosophie des sciences médicales* » in *Cités*, N° 76, 2018 ; « Accueillir l'enfant. Regard

philosophique » Chapitre du collectif *La santé et l'épanouissement de l'enfant et de l'adolescent*, sous la direction de C. Bauby etc., érès, 2018 ; « Quand maximiser le pouvoir d'agir se retourne contre la personne vulnérable » in *Gérontologie et société* – n° 157 – vol. 40 / 2018 ; pp.171-177. ; « Corps souffrant : panorama des déséquilibres anthropologiques en jeu » Chapitre du collectif *Le corps* (avec J.-L. Marion, J.-M. Besnier, F. Worms, R. Barbaras etc.), Monaco, Ed. Les Rencontres philosophiques de Monaco, 2017, pp.31-41 ; « Anthropologie philosophique et vulnérabilité » Chapitre du collectif *Penser l'humain vulnérable* dir D. Jousset, J.-M. Boles et J. Jouquan, Rennes, PUR, 2017, pp.139-156 ; « Qu'est-ce que la discrimination ? » in *Le Journal de droit de la Santé et de l'Assurance Maladie (JDSAM)*, N°16, février 2017, pp.7-11 ; « Trou de mémoire ou quand l'isolement produit la maladie d'Alzheimer » in *Gérontologie et société*, Vol. 38, N°149, juin 2016 ; « Michel Malherbe et Alzheimer. La vie, la mort, la reconnaissance » in *Cités*, N°68, 2016, pp.173-178 ; « La question de la subjectivité chez Hegel » in *De Socrate aux neurosciences*, Paris, Dunod, 2014 ; « Une vie qui m'intéresse » in *Revue suisse de pédagogie spécialisée*, Berne, N°4, déc 2013 ; « Grand âge et sexualité : d'une modernité à l'autre ou démocratisme contre société des images » in *Gérontologie et société*, N° 140, mars 2012 ; juin-juillet 2012 ; *Habiter. Vers un nouveau concept ?* (en collectif), Armand Colin, 2012 ; « Le « géronmonde » technologique est-il vraiment accueillant ? » in *Gérontologie et société*, N° 141, juin 2012 ; « Euthanasie : vrai pouvoir sur soi donné aux vieux ou simple angoisse des jeunes devant la douleur ? » in *Gérontologie et société*, N° 143.

Préfaces récentes :
« Estelle Lagarde, Karine et la peau des autres » préface au livre d'Estelle Lagarde - récit de vie en mots et photographies *La peau des autres*, Reims, Process Editions, 2026.

Participations récentes à des colloques scientifiques majeurs :
Colloque de Cerisy 31 mai-5 juin 2025 : conférence inaugurale du colloque : "Le handicap entre singularité et normalisation" et conclusion du colloque « Juvénale 2025 de Cerisy ».

Médias grand public récents :
Invité de *Répliques* avec Alain Finkielkraut, « le grand âge », 18/04/2026 ; Chroniqueur dans le magazine *VIEUX* ; Invité de La matinale de France Culture, avec Guillaume Erner, 28/08/2024 ; Entretien d'une heure sur RFI avec Pierre-Édouard Deldique, 8/09/2024 ; article dans *Philosophie Magazine* : « *Un p'tit truc en plus*, moins inclusif qu'il n'y paraît ? » in *Philosophie Magazine*, juin 2024.

— Pr. David Smadja

Professeur des Universités en science politique à l'université Gustave Eiffel, chargé de cours à Sciences-Po Paris, David Smadja est directeur adjoint du LIPHA depuis juin 2024. Certifié en philosophie et docteur en science politique, il est spécialiste de philosophie politique

Domaine d'activité et de recherche :

*Théorie politique et histoire des idées politiques, Démocratie délibérative, Bioéthique et éthique médicale, Controverses sociotechniques et démocratie technique.

Publications :

Bioéthique, aux sources des controverses sur l'embryon, Dalloz, 2009. « Penser la rationalisation informatique du soin : entre domination et institution », De l'information à la robotique, Ethica clinica, n° 80, décembre, 2015. « La distinction public-privé à l'épreuve du débat bioéthique : le cas de la controverse au sujet des embryons in vitro », Quaderni, 2015/3 (n° 88).« Politiques de l'éthique, hégémonie médicale et pratiques de décodage des acteurs subalternes. Une observation ethnographique d'un dispositif participatif pilote de réflexion éthique » Dossier « La démocratie participative a-t-elle un

sexe ? » dirigé par Marion Paoletti et Sandrine Rui. Participations, 2015/2 n° 12, p. 83-107. « La mise en controverse des idées politiques : vers une histoire sociale et pragmatique de la pensée politique ? « dans Vers une histoire sociale des idées politiques sous la direction de A. Skornicki et C. Gaboriaux, Presses Universitaires du Septentrion, Paris, 2017."Medical Ethics and Utilitarianism", A. D. Mornington, D. Smadja, Research Handbook on Law and Utilitarianism, ed. G. Tusseau, Elgar Ed. Law 2024

— Mme Elsa Godart

Directrice de recherche, chercheur associé au LIPHA de l'université Paris-Est (UPEC/Gustave Eiffel). Habilitée à Diriger des Recherches en sciences humaines (Paris VII-Diderot, 2017), Docteur en philosophie (Paris-IV, 2005), Docteur en psychologie (Strasbourg, 2011), titulaire d'un DEA de psychanalyse (Paris VIII, 2003). Elle est responsable d'un D.U. D'éthique et Numérique à l'UPEC.

Domaine d'activité et de recherche :

* Recherches portant sur la rencontre entre la philosophie, la psychanalyse et l'éthique autour des mécanismes de subjectivation et de désubjectivation. Réflexion sur la crise des subjectivités dans la rencontre avec certaines évolutions contemporaines notamment les transformations numériques.

Publications **(hors articles) :**

Littérature et politique, (coll.), ellipses, 2002 ; *La croyance*, (coll.), H&K, 2003 ; *La passion*, (coll.), H&K, 2004 ; *La science*, (coll.), H&K, 2005 ; *La justice*, (coll.), H&K, 2006 ; *L'Etre-sincère*, ANTR, 2006 ; *Existe-t-il une Europe philosophique ?*, (coll.), PUG, 2006 ; *Je veux donc je peux*, Plon, 2007 ; Le grand livre du mois, 2008 ; Pocket 2009 - traduit en polonais ; *Au secours j'ai peur d'aimer, (avec M.-C. Grall)*, Plon, 2007 ; Pocket 2009 ; *La sincérité, ce que l'on dit, ce que l'on est*, Larousse, 2008 ; *L'invention de l'autre*, (coll.), Les éditions du Sandre, 2008 ; *Liquider mai 68 ?*, (coll.), Presses de la Renaissance ; *Histoires de sincérité*, (sous la dir. de Elsa Godart), L'Harmattan, 2010 ; *Edith Stein l'amour de l'autre*, Les éditions de l'Oeuvre, 2011 ; *Ce qui dépend de moi*, Albin Michel, 2011. - *Traduit en coréen ; Être mieux avec soi-même*, Michel Lafon, 2012 ; *La volonté inconsciente*, ANTR, 2012 ; *L'arbre à souffles*, (coll.), Les éditions Souffles, 2013 ; *Se connaître soi-même, pourquoi ? Comment ?*, (coll.), L'Harmattan, 2013. *Le sentiment d'humanité*, Ovadia, 2014 ; *Je selfie donc je suis. Les métamorphoses du moi à l'ère du virtuel*, Albin Michel, 2016 ; *De la bienveillance envers soi-même et autres discours*, Uppr, 2017 ; *La psychanalyse va-t-elle disparaître ?* Postface de Roland Gori, Albin Michel, 2018 ; *La dernière Héloïse, Pièce philosophique en huit scènes*, Ovadia (2018) ; *Éthique de la sincérité. Survivre à l'ère du mensonge*, Armand Colin, 2020

— M. Armen Khatchatourov

Docteur en philosophie de la technique. Maître de conférences en sciences de l'information et de communication à l'Université Gustave Eiffel, Co-Directeur de la revue *Etudes Digitales* (Classiques Garnier).

Domaine d'activité et de recherche :

* Philosophie de la technique, épistémologie, éthique du numérique, algorithmes et big data, identités numériques, surveillance, protection et politiques de gestion des données personnelles.

***Publications* :**

Khatchatourov, A. (2024). L'Intelligence Artificielle et ses « contextes » : entre l'éthique et le politique. *In* Éthique et numérique au XXIème siècle. Regards interdisciplinaires compréhensifs, normatifs et critiques. *Interfaces numériques, Vol. 13* * Arruabarrena, Béa, et Armen Khatchatourov. « Les archives des objets : quelle gestion des traces pour l'internet des objets ? ». *Les nouveaux paradigmes de l'archive, édité par Claire Scopsi et al.*, Publications des Archives nationales, 2024, https://doi.org/10.4000/books.pan.7183. * Khatchatourov, A. et al. (eds) (2021) *Corps connectés : figures, fragments, discours.* Presses de Mines, Paris. * Khatchatourov, A. (2019). *Les identités numériques en tension : entre l'autonomie et le contrôle*. Avec la collaboration de Chardel, P.-A., Feenberg, A., Périès, G. ISTE éditions, Série Innovation et recherche responsables. 200 p. * Chardel P.-A. et Khatchtatourov, A., Identité, différence et droit au secret à l'ère numérique. Enjeux socio-philosophiques, in *Politique(s) du secret, Rue Descartes*, 2020/2 * Khatchtatourov A. Augmentation et origine : Le corps et son rapport aux objets techniques, *in* L'humain augmenté [Numéro spécial], *Corps et psychisme*. * Khatchatourov, A. « Identités numériques et RGPD. » Dossier thématique « Le RGPD entre contrainte et innovation : les défis de la mise en conformité », revue *I2D. Information, données & documents*, juin 2019. * Khatchatourov, A. et al. (2015). Privacy in Digital Identity Systems: Models, Assessment, and User Adoption. In *Electronic Government (pp. 273-290), Lecture Notes in Computer Sciences*, Springer.

V. LES ENSEIGNEMENTS

1) Formations tronc commun Masters EMHA 1ère et 2ème année (seuls ces cours sont obligatoires, tous les autres sont optionnels)

(sauf pour ceux qui suivent seulement les enseignements spécifiques du Master 2 parcours « Humanités médicales » et les doctorants)

Séance de rentrée :

Pour les M1E et M2E, et pour les M2H et doctorants disponibles : **jeudi 5 novembre 2026** à 17h30 en « visioconférence ».

Lieu des sessions ordinaires : un mercredi et un jeudi consécutifs par mois, de 9h à 12h et de 14h à 17h (sauf en juin : un jeudi et un vendredi) :
Ecole des Ingénieurs de la Ville de Paris, 80 rue Rébeval, Paris 19e

Dates des sessions :
✓Mercredi 25 jeudi 26 novembre 2026
✓Mercredi 16 jeudi 17 décembre 2026
✓Mercredi 13 jeudi 14 janvier 2027
✓Mercredi 24 jeudi 25 février 2027
✓Mercredi 10 jeudi 11 mars 2027
✓Mercredi 21 jeudi 22 avril 2027
✓Mercredi 12 jeudi 13 mai 2027
✓Jeudi 03 vendredi 04 juin 2027 (présentation orale)

✓Samedi 05 juin 2027 de 9h à 12h : conférence de fin d'année (commune Masters-doctorat) puis après-midi festive

Tableau des conférences du mercredi matin / 9h-12h

Mercredi 25/ 11 matin	- Présentation du centre de documentation de l'AP-HP - Conférence de Mme Marion Muller-Colard, écrivaine et théologienne : *Une éthique de l'embarras*
Mercredi 16/ 12 matin	Conférence de Mme Julia de Funès, philosophe : *Thème à déterminer*
Mercredi 13 / 01 matin	Conférence de M. Fabien Joly, psychanalyste, psychologue clinicien, psychomotricien : *Autisme et éthique*
Mercredi 24/ 02 matin	Conférence de David Doat, chercheur associé à l'Université de Namur, professeur invité à l'université catholique de Lille : *Aux sources préhistoriques du soin : enjeux anthropologiques et éthiques*
Mercredi 10 / 03 matin	Conférence de M. Thierry Paquot philosophe : *Illich. Qui soigne qui ?*
Mercredi 21/ 04 matin	Conférence de Mme Golfo Maggini philosophe, Pr. à l'Université de Ioannina, Grèce : *Patocka*
Mercredi 12/ 05 matin	Conférence de M. Olivier Rey, mathématicien et philosophe, Paris-Sorbonne, Paris I : *à déterminer*
Samedi 05 / 06 matin	Conférence de M. Denis Kambouchner, philosophe, Pr. émérite à l'université Paris-Sorbonne : *Thème à déterminer*

2) Tables méthodologiques, aide à la rédaction du mémoire

Ces séances seront assurées par Corine Pelluchon (pour les étudiants en M1) et Bertrand Quentin (pour les étudiants en M2), qui accompagneront les étudiants dans leurs travaux. Elles auront lieu les mercredis soir de chaque session sauf lors de celle de février, par groupes de 7 ou 8, de 17h10 à 19H10 et sont donc intitulées. Les inscriptions se font lors de la conférence du mercredi matin, qui réunit tous les étudiants.

Lieu : EIVP (Ecole des Ingénieurs de la ville de Paris)

3) Langue anglaise / *English for philosophy and ethics*

Hear, hear !* Clément Bosqué vous invite à un parcours d'initiation aux charmes de la langue de Bacon, Hobbes, Hume et Thoreau. Ensemble, nous irons à la rencontre des penseurs qui ont marqué l'histoire des idées en terre anglophone, outre-manche et outre-atlantique, du Moyen-Âge au XXème siècle. Seul prérequis : un peu de curiosité ! (* « oyez, oyez ! »)

Sont proposées aux étudiants du M1 EMHA 2 séances lors de sessions du Master :

Le jeudi 25 février et le jeudi 11 mars, de 17h à 19h, en présentiel.

Sont proposées aux étudiants du M2 EMHA 2 séances lors de sessions du Master :

Le jeudi 22 avril et le jeudi 13 mai, de 17h à 19h, en présentiel.

4) Séminaire spécifique MASTER 2 « Humanités médicales » et doctorat de philosophie pratique

L'étudiant devra suivre un séminaire au 1er semestre, un autre au second (mais il peut les suivre tous, selon son gré et en raison de leur coutumière excellence…)

Il pourra les suivre tous les deux auprès des enseignants de l'Université Gustave Eiffel, mais aura aussi la possibilité d'en suivre un auprès de ceux de l'UPEC.

Les séances pour les séminaires de l'UGE seront assurées par : Eric Fiat, Armen Katchatourov, Corine Pelluchon, Bertrand Quentin, David Smadja.

Ils auront lieu :

Tous les jeudis de 17 h 30 à 19 h 30, du 26 novembre au 3 juin, sauf pendant les vacances de la zone C et les jours fériés : ***uniquement en visio***

Soit les jeudis : 26 novembre ; 3, 10, 17 décembre ; 7, 14, 21, 28 janvier ; 4, 25 février ; 4, 11, 18, 25 mars ; 1er, 22, 29 avril ; 13, 20, 27 mai ; 3 juin.

Calendrier prévisionnel

Réunion de rentrée : jeudi 5 novembre 2026 à 17h30,

- **Séminaire de Bertrand Quentin (6 séances, les 26 novembre, 3, 10 et 17 décembre 2026, les 7 et 14 janvier 2027)**

Titre du séminaire : *Parcours de l'identité 12*

Synopsis du séminaire : La question de l'identité est d'actualité en termes éthiques et médicaux (identité perdue ou protégée du malade d'Alzheimer, identité de la personne en situation de handicap quand change le regard des autres, identité cherchée dans la chirurgie esthétique) mais aussi en termes politiques. Après les réflexions sur l'identité individuelle, nous poursuivons l'étude de l'identité sociale, l'identité d'un groupe (identité d'un pays, d'une culture). Nous terminons cette année *Les*

Cadres sociaux de la mémoire de Maurice Halbwachs et poursuivons avec *La topographie légendaire des évangiles* et *La mémoire collective.*

Bibliographique sommaire :
Halbwachs, M. [1925], *Les Cadres sociaux de la mémoire*, Paris, Albin Michel, 1994 ; Halbwachs, M. [1938]. *La psychologie collective*, présentée par T. Hirsch, Paris, Champs Flammarion, 2015 ; Halbwachs, M. (1944, [1950], *La mémoire collective*, Paris, Albin Michel,1997 ; Halbwachs, M. [1941]. *La topographie légendaire des évangiles en Terre sainte*, présentée par M. Jaisson, Paris, puf, 2008.

- **Séminaire de Corine Pelluchon (6 séances, les 21 et 28 janvier, les 4 et 25 février, 4 et 11 mars 2027)**

Titre du séminaire : *Lecture suivie de* Totalité et infini *d'Emmanuel Levinas*

- **Séminaire de David Smadja (3 séances, les 8 et 25 mars, 1er avril 2027)**

Titre du séminaire : *Vers une histoire socio-intellectuelle des critiques de la médecine contemporaine (XX-XXIe siècle) III*

Synopsis du séminaire :

Cette intervention propose d'adopter un regard d'historien des idées éthiques et politiques, dans le prolongement des travaux de philosophie éthique réalisés dans le cadre du master Humanités médicales. En utilisant notamment les outils de l'histoire contextuelle des idées (Skinner, Pocock), il s'agira de revenir sur la trajectoire et les textes de grands auteurs de la seconde partie du XXe siècle, qui ont formulé une critique éthique et politique de la médecine contemporaine (Jonas, Arendt etc.). Plus précisément, nous reconstituerons les termes d'un débat conceptuel, situé historiquement, qui sera à l'origine de l'éthique médicale et soignante telle que nous la connaissons.

- **Séminaire d'Armen Khatchatourov (3 séances, les 22 et 29 avril, 13 mai 2027)**

Titre du séminaire : *Identités numériques, données à caractère personnel, algorithmes : entre l'éthique et la gouvernementalité*

Synopsis du séminaire : Le cours proposera un panorama des enjeux éthiques dans le domaine de la protection de la vie privée et des données à caractère personnel, ainsi que de leur traitement algorithmique.
Le cours procédera à la fois à une mise en perspective historique et à l'examen des politiques contemporaines de gestion des données, notamment en temps de crise.

- **Séminaire d'Eric Fiat (3 séances, les 20 et 27 mai, le 3 juin 2027)**

Titre du séminaire : *Les passions de notre temps II*

Synopsis et bibliographie du séminaire à déterminer

✓La journée « LIPHA - **Ralentir travaux** », qui aura lieu le mardi 11 mai 2027, permettra aux étudiants du M2H de présenter leur projet de recherche en 9 minutes devant l'ensemble des promotions.

Lieu : en « visio » (si l'on peut appeler cela un lieu…)

✓Samedi 5 juin 2027 de 9h à 12h : conférence de fin d'année (commune Masters-doctorat – prononcée par M. Denis Kambouchner, philosophe – suivie d'un déjeuner et d'une après-midi festive)

5) Le séminaire et le colloque conclusif du département de recherche en bioéthique du Collège des Bernardins

Ce séminaire résulte d'un partenariat datant de longue date entre notre Université et le Collège des Bernardins. Il ne signifie en rien une allégeance à une institution catholique, mais offre aux étudiants et étudiantes la possibilité d'assister à des conférences et colloques de haut niveau scientifique.

Séminaire de recherche. *Thème pour 2026-2028 : Soigner librement Le soignant peut-il dire non ?*

Il aura lieu au Collège des Bernardins, 20 rue de Poissy, 75005 Paris, les mercredis soir de 18h à 20h lors des sessions du Master.

Accès libre pour les Masters et Doctorants ; prévenir par mail à l'avance quand vous pensez vous y rendre à recherche.biomedecine@collegedesbernardins.fr (vous serez ainsi répertoriés sur la liste communiquée à la sécurité des Bernardins) et présentez-y votre carte d'étudiant.

Argumentaire :

Soigner librement : Le soignant peut-il dire non ?

Toute réflexion sur la liberté du soignant suppose d'abord de répondre à une question plus fondamentale : pourquoi le soin a-t-il besoin d'un sujet libre ? Si les actes médicaux pouvaient être entièrement déduits de protocoles, de recommandations ou d'algorithmes, la liberté du soignant ne constituerait qu'une variable résiduelle et l'IA n'aurait plus qu'à s'installer aux commandes d'un système sanitaire déserté par l'humain. Or l'expérience clinique montre exactement l'inverse. Chaque rencontre avec un patient confronte le professionnel à une situation singulière, irréductible à l'application mécanique d'une règle générale. Soigner consiste toujours à décider dans l'incertitude, à hiérarchiser des biens parfois concurrents, à discerner ce qu'il convient de faire pour et avec cette personne, ici et maintenant. La liberté n'apparaît donc pas comme un privilège accordé au professionnel, mais comme la condition même de l'exercice de son jugement : pour Paul Ricoeur, c'est ce jugement qui met fin à l'incertitude de la clinique.

Conférences prévues :

Séance 1 – 25 novembre 2026 (18h-20h)
Fondements et exercice du jugement clinique

Les intervenants :

-Soignante-référente : **Maylis Dubasque**, médecin généraliste retraitée (soins palliatifs et douleurs chroniques) et philosophe (chercheure associée à l'Université de Pau et des Pays de l'Adour), membre de l'École éthique de la Salpêtrière.

-Spécialiste-invité : **Fondements philosophiques de la liberté du soignant : condition et exercice du jugement clinique**, par **Olivier Boulnois**, philosophe, directeur d'études à l'École pratique des hautes études, philosophie médiévale et métaphysique.

-Question directrice : **Qu'est-ce qui fonde la liberté du soignant, et pourquoi cette liberté est-elle une condition du soin lui-même ?**

-Argumentaire : La première séance examinera pourquoi et en quoi le soin requiert un sujet libre. D'Aristote à Paul Ricœur, elle montrera comment la prudence et la sagesse pratique permettent de penser

une décision qui ne se laisse jamais entièrement déduire d'une règle générale ni réduire à un enchaînement nécessaire de causes et d'effets. La liberté apparaît alors comme la condition du jugement clinique : non pas une permission de faire ou non ce que l'on veut, mais la capacité de discerner ce qu'il convient de faire avec et pour une personne singulière dans une situation singulière marquée par l'incertitude et la complexité.

Séance 2 – 16 décembre 2026 (18h-20h)
Quelles libertés pour le soignant ? Contraintes, responsabilités et pouvoir d'agir

Les intervenants :
-Soignante-référente : **Véronique Averous**, professeure associée de médecine palliative, « philo-philosophe », directrice de l'ERENA, membre de l'École éthique de la Salpêtrière.
-Spécialiste-invitée : **Liberté sous contrainte ou liberté créatrice ?**, par **Agata Zielinski**, Xavière, maîtresse de conférences en philosophie aux Faculté Loyola de Paris, département éthique biomédicale.

-Question directrice : **De quelle(s) liberté(s) le soignant dispose-t-il pour exercer pleinement sa responsabilité ?**
-Argumentaire : La deuxième séance interrogera différentes dimensions de la liberté. Par exemple la liberté négative, exercée à l'égard des entraves dont il convient de s'affranchir, éclaire la nécessité ou l'option pour le soignant de pouvoir refuser certaines injonctions ou certains actes. Par exemple la liberté positive, capacité d'être auteur de son action, ouvre sur la créativité du soin : la possibilité de faire advenir — en solo ou mieux encore, à plusieurs — une réponse qui ne se trouvait pas déjà contenue dans une règle, une recommandation ou une demande.

Séance 3 – 13 janvier 2027 (18h-20h)
La conscience du soignant : héritages, convictions et liberté intérieure

Les intervenants :
-Soignant-référent : **Côme Bommier**, oncohématologue et épidémiologiste clinique.
-Spécialiste-invité : **Aux sources de la liberté de conscience : héritage théologique et enjeux pour le soignant contemporain**, par **Thierry Collaud**, médecin, professeur émérite de théologie morale spéciale et éthique sociale chrétienne à la faculté de théologie de l'Université de Fribourg en Suisse, marié à une pasteure protestante.

-Question directrice : **Que reste-t-il des valeurs judéo-chrétiennes dans la conscience professionnelle d'un soignant de la génération Z ?**
-Argumentaire : La troisième séance explorera la généalogie théologique de la conscience, d'Augustin au concile Vatican II, en passant par le débat entre Érasme et Luther sur le libre arbitre. Elle examinera ce qui demeure, sous des formes explicites ou implicites, un héritage judéo-chrétien dans la conscience professionnelle d'un soignant exerçant dans un monde sécularisé : intériorité, recherche de la vérité, responsabilité devant autrui, dignité inconditionnelle de la personne et nécessité d'une conscience formée et informée.

Séance 4 – 24 février 2027 (18h-20h)
Le soignant face à la loi : obligations et liberté de conscience

Les intervenants :
-Soignant-référent : non déterminé

-Spécialiste-invité : **Aux sources juridiques de la liberté du soignant**, par **François Vialla**, professeur de droit privé et de sciences criminelles à l'Université de Montpellier.

-Question directrice : **Comment est construite, et comment peut s'organiser et se manifester légitimement l'objection de conscience du professionnel de santé ? Existe-t-il des actes qu'un soignant ne doit jamais accomplir ? Le soignant doit-il toujours obéir ?**
-Argumentaire : La quatrième séance analysera la construction juridique de la clause et de l'objection de conscience. Comment peut-elle être légitimement organisée et manifestée par les professionnels de santé ? Existe-t-il des actes qu'un soignant ne doit jamais accomplir ? Le professionnel doit-il toujours obéir, que ce soit à la loi, à son employeur, à une procédure ou à une demande du patient ? Cette séance étudiera les tensions entre liberté de conscience, continuité des soins, droits des patients, obligations professionnelles et responsabilité collective des institutions.

Séance 5 – 10 mars 2027 (18h-20h)
Soigner l'autre : liberté, consentement et réciprocité dans la relation de soin

Les intervenants :
-Soignant-référent : **Marie-Bernadette Hellegouarch Guyot**, cadre de santé formatrice, docteure en philosophie pratique, présidente du CA de l'Association des étudiants et diplômés de l'École éthique de la Salpêtrière (AEDEES).
-Spécialiste-invitée : **Le soignant : l'obligé du patient ? Vers un consentement mutuel dans la relation de soin**, par **Michela Marzano**, professeure de philosophie à l'Université Paris-Cité, directrice de l'UFR Sciences Humaines et Sociales à l'Université Paris-Cité, autrice italienne.

-Question directrice : **Le soin est -il une prestation due ou une rencontre librement consentie ? Et si soigner, c'est aussi accompagner, de quelle marge de liberté dispose le professionnel de santé pour être vraiment présent à l'autre soigné dans les conditions actuellement imposées par l'institution ?**
-Argumentaire : La cinquième séance déplacera l'attention vers la réciprocité dans la relation clinique. Le soin est-il une prestation due ou une rencontre librement consentie ? Si le patient doit pouvoir consentir ou refuser, le soignant dispose-t-il lui aussi d'une marge de liberté pour être réellement présent à l'autre dans des conditions institutionnelles souvent contraignantes ? Il s'agira de penser le soin non comme la confrontation de deux volontés concurrentes, mais comme une relation dans laquelle chacun est appelé à reconnaître et à prendre en considération la liberté, la vulnérabilité et les limites de l'autre.

Séance 6 – 21 avril 2027 (18h-20h)
La liberté dans l'institution : marges de manœuvre et adaptabilité du soin

Les intervenants :
-Soignant-référent : **Cyril Goulenok**, anesthésiste-réanimateur, philosophe, membre de l'École éthique de la Salpêtrière.
-Spécialiste-invité : **Soigner librement, entre protocoles et procédures**, par **Pierre Delion**, psychiatre, professeur des universités-praticien hospitalier émérite en pédopsychiatrie.

-Question directrice : **Quand le prescripteur d'ordonnances médicales bute sur la prescription d'ordonnances ministérielles, comment joue-t-il avec la marge de manœuvre qui lui reste ?**
-Argumentaire : La sixième séance portera sur l'écart entre travail prescrit et travail réel. En dialogue avec la psychodynamique du travail et avec la pensée du jeu issue des écrits de Winnicott, elle examinera la créativité pratique qui permet au soignant d'ajuster les normes à la singularité des situations et des personnes. Entre l'application rigide des procédures et l'improvisation arbitraire, le soin requiert une

intelligence individuelle et collective de l'ajustement, du bricolage, de l'imagination et de la délibération : une place à préserver et à négocier au fil de la montée en puissance de l'IA.

Séance 7 — 12 mai 2027 (18h-20h)
La liberté au service de l'autre : hospitalité, responsabilité et rencontre

Les intervenants :
-Soignant-référent : **Philippe Svandra**, coordinateur universitaire pour IFSI chez Université Paris-Est Créteil (UPEC), ancien cadre supérieur de santé, philosophe, membre de l'École éthique de la Salpêtrière.
-Spécialiste-invité : **Levinas et Ricœur : deux sources philosophiques françaises pour penser un soin libre et hospitalier**, par **Gaëlle Fiasse**, docteure en philosophie, chercheuse en éthique fondamentale et professeure agrégée de l'Université McGill à Montréal au Québec, correspondante du Fonds Ricœur au Canada.

-Question directrice : **Si sa liberté naît précisément de l'appel d'autrui, comment un soignant peut-il saluer cette naissance dans son recueil de cet appel ?**
-Argumentaire : La septième séance proposera une synthèse critique autour de la responsabilité pour autrui et de la sagesse pratique. Si la liberté du soignant naît aussi de l'appel du patient vulnérable, comment peut-elle se manifester sans se dissoudre dans une obligation sans limite ? Cette séance mettra en dialogue l'appel lévinassien du visage et la quête ricœurienne de l'action juste et bonne, afin de penser une hospitalité clinique qui soit à la fois disponible et réaliste, prudente et responsable.

Colloque intermédiaire (partie 2) — Vendredi 4 juin 2027 (18h-20h30)
Médecine et IA : asservissement ou libération ?

Les intervenants :
Laurence Devillers, professeure à l'Université Paris-Sorbonne et chercheuse au Laboratoire interdisciplinaire des sciences du numérique (LISN) du CNRS et de l'Université Paris-Saclay? Elle dirige l'équipe de recherche Dimensions affectives et sociales dans les interactions parlées.
Jean-Philippe Pierron, professeur en philosophie de la vie, de la médecine et du soin à l'Université de Bourgogne où il dirige le master Humanités médicales et environnementales. Il est aussi codirecteur scientifique de la chaire Valeurs du soin (Lyon III/Université de Bourgogne).

6) Le séminaire du laboratoire de recherche LIPHA (Laboratoire Interdisciplinaire d'Etude du politique Hannah Arendt)

Ce séminaire aura lieu les jeudis matin, de 10h30 à 12h30, tantôt sur le site de Créteil (UPEC) (Campus Centre / Bâtiment T / 61 av du Général de Gaulle 94.010 CRETEIL), tantôt sur le site de Marne (UGE) (Bâtiment Bois de l'étang / Bâtiment C / 5 bld Descartes 77.454 MARNE LA VALLEE), tantôt sur celui de Fontainebleau. Il fera intervenir des chercheurs

Programme : *A déterminer*

VI. LE SYSTEME D'EVALUATION

I. Parcours « Éthique médicale et hospitalière appliquée »

Année M1 :

1. Tableau indicatif :

Dénomination des UE	CREDITS (ECTS)
SEM 1	**30**
UE1 Problèmes fondamentaux de l'éthique	4
UE2 Hist philo antique (Aristote)	4
UE3 Conférences 1	4
UE4 mémoire	10
UE5 Méthodologie	4
UE6 Informatique	2
UE7 Langue vivante	2
SEM2	**30**
UE8 Notions d'éthique	4
UE9 Ethique, droit et politique de l'animalité	4
UE10 Conférences 2	2
UE11 Synthèse des acquis (mémoire)	11
UE12 Rapport de stage (oral public)	4
UE13 Langue	1
UE14 Méthodologie	4

2. En pratique

Les évaluations auront lieu selon les temps suivants :

- Lors de la remise le mercredi 24 février 2027 du ***Projet de mémoire***, seront évalués : le mémoire, la méthodologie, l'informatique. La rédaction de ce *Projet*, de 5 à 6 pages, oblige les étudiants à déterminer leur sujet ; il cristallise les recherches, indique les notions qui seront travaillées, les auteurs qui seront utilisés. Il doit être rédigé en tenant compte de normes indiquées dans la « Feuille de style » qui se trouve plus bas. (Voir aussi, plus bas, « conseils pour le projet de février, l'oral de juin et la soutenance de septembre »)
- Lors de la session de mars, il sera demandé à l'étudiant de travailler une notion de philosophie morale (notions d'éthique).
- Lors de la session d'avril, une évaluation portera sur l'*Ethique à Nicomaque* d'Aristote, œuvre étudiée en lecture suivie pendant toute l'année (histoire de la philosophie). L'édition demandée est celle de GF-Flammarion n°0947 trad. Richard Bodéüs.
- Un moment important du 2ème semestre est ***l'oral public***, qui aura lieu lors de la session de juin. L'étudiant présente en 7 minutes l'état de ses recherches, devant ses confrères et devant les enseignants, qui lui proposeront remarques et conseils. (Voir aussi, plus bas, « conseils pour le projet de février, l'oral de juin et la soutenance de septembre »)
- Lors de la lecture du mémoire, dont l'évaluation jouera évidemment un rôle essentiel, seront également estimés le niveau atteint en méthodologie et en informatique.

Année M2 :

1. Tableau indicatif

Dénomination des UE	CREDITS (ECTS)
SEM 3	**30**
UE1 Problèmes fondamentaux de l'éthique II	4
UE2 Hist philo moderne (Kant)	4
UE3 Conférences 1	1
UE4 mémoire	14
UE5 Méthodologie	4
UE6 Informatique	1
UE7 Vie du droit, droit de la vie	2
SEM4	30
UE8 Hist philo moderne et contemporaine (Jonas/Arendt)	4
UE9 Ethique, droit et politique de l'animalité	4
UE10 Conférences 2	1
UE11 Rapport de stage (oral public)	4
UE12 Synth acquis (mémoire)	12
UE13 Méthodologie	4

2. En pratique

Les évaluations auront lieu selon les temps suivants :

- Lors de la remise le mercredi 24 février 2027 du ***Projet de mémoire***, seront évalués : le mémoire, la méthodologie, l'informatique. La rédaction de ce *Projet*, de 3 à 6 pages, oblige les étudiants à déterminer leur sujet ; il cristallise les recherches, indique les notions qui seront travaillées, les auteurs qui seront utilisés. Il doit être rédigé en tenant compte de normes indiquées dans la « Feuille de style » qui se trouve plus bas.
- Lors de la séance de mars, une évaluation portera sur les *Fondements de la métaphysique des mœurs* de Kant, œuvre étudiée en lecture suivie pendant toute l'année (histoire de la philosophie moderne).
- Lors de l'oral public, qui aura lieu lors de la session de juin, l'étudiant présentera en 7 minutes l'état de ses recherches, devant ses confrères et devant les enseignants, qui lui proposeront remarques et conseils.
- Une évaluation portera sur l'ouvrage de Jonas *Principe responsabilité* et de Arendt *Condition de l'homme moderne*, œuvres étudiées en lecture suivie pendant toute l'année (histoire de la philosophie contemporaine). Travail « à la maison ».
- La lecture du mémoire proprement dit sera bien sûr le moment essentiel de l'évaluation.

II. Parcours « Humanités médicales »

1. Tableau indicatif

Dénomination des UE	CREDITS (ECTS)
SEM 3	**30**
Séminaire 4	6
Séminaire 5	6
Méthodologie	6
Dossier (initiation à la recherche)	6
Langue ou textes (dont anglais, allemand, espagnol, italien, latin, grec)	6
SEM4	**30**
Séminaire 6	6
Mémoire final	24

2. En pratique

- Les étudiants en M2 ayant déjà validé leur M2 dans le parcours « Ethique médicale et hospitalière appliquée » pourront sous réserve de l'accord de leur directeur pédagogique ne suivre qu'un séminaire au semestre S3, remplaçant l'autre par validation d'une UE d'histoire de la philosophie ou d'une UE Vie du droit, droit de la vie (6 ECTS dans les deux cas).
- Ils pourront suivre l'un de leurs séminaires auprès des collègues de l'UPEC. La liste et les thèmes des séminaires de l'UPEC, ainsi que leurs dates, sera distribuée aux étudiants lors de la rentrée universitaire.
- Les étudiants pourront également en accord avec leur directeur pédagogique remplacer le cours d'initiation à la recherche par validation de l'UE « Méthodologie ».
- Textes philosophiques en langue étrangère (6 ECTS) : la traduction d'un court texte de philosophie en langue étrangère est à réaliser (en relation avec le sujet de la recherche) ; selon le choix de la langue l'enseignant évaluateur sera de l'UGE ou de l'UPEC.

Remise des mémoires :

1) Parcours M1E et M2E :

— En juin 2027 pour la session I

— Vendredi 3 septembre 2027 à 12h (date et heure limite) pour la session II

— Dates des soutenances : 28, 29 et 30 septembre 2027

Il faut dans un premier temps prévoir 4 exemplaires : 1 pour le candidat qu'il garde par devers lui, 3 qui sont envoyés à Stéphanie Lévy (adresse précise en fin de plaquette) : 1 pour chacun des 2 membres du jury et 1 exemplaire administratif. Un autre exemplaire sera ensuite remis au Centre de Documentation une fois effectuées les corrections éventuellement demandées par le jury.

2) Parcours M2H :

Procédure à suivre impérativement : tous les mémoires de type M2H doivent impérativement avoir été visés (avis de « soutenabilité ») par le responsable de la formation (E. Fiat) avant d'être présentés en soutenance.

Dates de remise :
— En juin 2027 pour la session I
— En septembre voire octobre 2027, session II
Si le responsable donne son accord le mémoire sera alors envoyé directement au domicile personnel des membres du jury ou par mail.

NB : la remise en juin est la seule qui permet de se porter candidat à une allocation de recherche de 3 ans pour études doctorales, appelé « Contrat doctoral ».

Attention ! Éviter absolument tout envoi en recommandé !

Conseils pour le projet de février, l'oral de juin, la soutenance de septembre :

Afin que chaque étudiant soit accompagné au mieux dans son chemin vers la rédaction du mémoire qui doit couronner son année, outre l'organisation des très précieuses « tables méthodologiques » et les rendez-vous informels avec vos enseignants, deux moments particuliers dans l'année nous permettent de l'aider à confectionner ledit mémoire : la remise en février d'un document écrit, dit « projet de février », et la présentation orale de juin.

Le projet de février
Lors de la session de février, chaque étudiant du parcours EMHA doit remettre, en deux exemplaires, un document de quelques pages (5-6 environ, pas plus de 10) où il dit son projet de mémoire.
Il doit tenter d'y dire quel est son sujet, sa problématique, raconter rapidement la situation clinique dont il partira, si possible dire son titre, son plan, les auteurs et textes dont il se servira, et esquisser les analyses que devrait déployer le mémoire final.
Il peut tout à fait dire ses difficultés, ses incertitudes, poser les questions et demander les conseils qui l'aideront par la suite.
Il peut par exemple dire son hésitation entre deux sujets, sa difficulté à trouver les références utiles ou à lire un auteur qui lui semble devoir être utilisé, etc.
Surtout, ne pas prendre pas ce rendez-vous comme l'occasion d'une évaluation mais plutôt comme celle d'une aide : où qu'en soit chacun, il sera accueilli et aidé.
Ainsi seront jugés comme bienvenus des écrits des plus différents : certains pourront remettre un travail assez complet, une sorte de synopsis du mémoire à venir, avec plan, indications bibliographiques, amorces d'analyses des cas et des notions en question. D'autres ne le pourront et ce ne sera pas grave, alors ils feront de ce moment l'occasion de nous poser des questions et de nous demander des conseils et ce sera très bien.
En somme : *cet exercice sera réussi, qu'il soit réussi ou qu'il soit manqué.*
[Cette formule doit être expliquée au Johnny, au besogneux de la comprenette qui la lirait…

- Evidemment cet exercice sera réussi s'il est réussi (le génie de Johnny tenait à sa façon de revisiter les évidences)
- Mais il le sera également s'il est manqué, car nous nous efforcerons alors d'en comprendre les raisons et de les résoudre)]

Il s'agit en somme d'inviter l'étudiant à préparer, même au dernier moment, quelque chose afin que nous puissions l'aider du mieux que nous le pouvons, que nous puissions le remettre sur un bon chemin si celui qu'il avait emprunté ne l'était pas, que nous puissions lui donner à temps les plus judicieux conseils possibles en matière de détermination du sujet, de la problématique, de choix d'auteurs, etc.
Voilà pourquoi il est essentiel de remettre le projet lors de la session de février, et pas plus tard.
Il sera lu et annoté par 2 enseignants, et remis lors de la session de mars.

L'oral de juin
Son objectif est exactement le même que celui du projet de février
Là encore ne pas prendre ce rendez-vous comme l'occasion d'une évaluation mais plutôt comme celle d'une aide. Là encore seront jugées comme bienvenues des présentations des plus différentes : certains pourront proposer un exposé assez complet, le synopsis du mémoire à venir, avec plan, indications bibliographiques, amorces d'analyses des cas et des notions en question. D'autres n'auront pu vraiment progresser depuis février et ce ne sera pas grave, alors ils feront de ce moment l'occasion de nous poser des questions et de nous demander des conseils et ce sera très bien.
Comme déjà dit : « cet exercice sera réussi, qu'il soit réussi ou qu'il soit manqué ».

Son organisation :
Cette présentation se fait devant deux enseignants et les autres étudiants
Chaque étudiant a la parole pour 7 mns : pas plus, pas moins.
Pour que l'exercice garde son « oralité » il lui est déconseillé de trop lire et de vouloir trop en dire.
Comme en février chacun doit dire quel est son sujet, sa problématique, raconter rapidement la situation clinique dont il partira, proposer un titre, dire son plan, les auteurs et textes dont il se servira, et esquisser les analyses fortes que déploiera le mémoire final. Il peut tout à fait dire ses difficultés, ses incertitudes, poser les questions et demander les conseils qui l'aideront par la suite.
Il s'agit, au fond, de montrer qu'une progression a eu lieu depuis février.
Ensuite parole est rapidement donnée à la salle.
Enfin les deux enseignants prennent la parole pour remarques, commentaires, questions, conseils.
Le tout est bouclé en 20 mns.

Conseils pour s'y préparer :
- Partir des remarques qui ont été faites et des conseils qui ont été donnés lors de la remise du « projet de février » et/ou, s'il y a lieu, des dernières tables méthodologiques, et développer, approfondir, particulièrement ce à quoi l'on tient et même *ce dont on a plaisir de parler*. Il ne faudrait pas qu'il n'y ait là que corvée !
- S'imaginer devant un café (ou un verre de blanc) et face à un(e) ami(e) bienveillant(e) mais exigeant(e) qui demande ce sur quoi l'on travaille et ce dont on veut parler : lui répondre avec clarté et sans lire est un exercice assez redoutable, qui vite révèle si on commence à bien « tenir » son sujet ou pas, si l'on est clair ou pas, etc. S'imaginer dans cette situation oblige à décanter ses idées, à les clarifier, à les formuler dans un ordre simple, à ne pas se perdre en topos, etc.
- Respecter le caractère « oral de l'oral » : il ne faut pas tout lire ! Quelqu'un d'interviewé à la télévision ou à la radio doit regarder son auditoire et ne pas se plonger dans son papier : il peut s'aider de quelques notes, mais doit savoir s'en détacher. On peut, lors de la préparation, d'abord tout écrire. Mais ensuite il faut s'imprégner de son écrit, et progressivement le résumer, n'en garder que la structure, de sorte qu'un rapide coup d'œil sur une ligne en rappelle 5 autres. On peut lire son introduction et sa conclusion afin de commencer fermement et de conclure fermement, c'est même bienvenu. Mais pour le reste de l'exposé on peut se contenter de quelques jalons, de quelques phrases repères qui guident et relancent la parole. (Le général de Gaulle écrivait intégralement ses discours puis les apprenait par cœur… Mais c'était le général de Gaulle, et nul n'est tenu à une telle performance)
- Respecter le temps imparti ! L'idéal est de donner l'impression que 7 mns est exactement le temps dont on avait besoin ! Donc ne pas essayer de placer en 7 mns un propos qui en aurait mérité 15, on risque alors d'être coupé et donc frustré, ou de frustrer son auditoire qui manquera beaucoup de ses analyses, notamment si l'on parle trop vite. Si possible, se tester, chronomètre à la main, ou tester son propos devant un proche.
- Ne pas oublier, si possible là encore, de se « faire plaisir » ! Parler de ce que l'on a à cœur, manifester à cette occasion ses qualités théâtrales, tout cela peut être très bienvenu

Autres remarques :
Celles et ceux qui connaissent l'exercice peuvent dire l'effet positif qu'il a : il est l'occasion de s'y remettre si on s'en était démis, l'occasion de décanter, clarifier son projet. Parler devant les autres (et

aussi écouter les autres !) est parfois très révélateur, c'est alors qu'on réalise mieux ce que l'on veut faire – ou au contraire qu'on faisait fausse route sur un plan, sur un auteur, sur une question.

La soutenance de septembre

- Le jury (composé de deux enseignants) donne la parole à l'étudiant, pour 5 à 10 mns.
- Il ne s'agit pas de présenter un résumé du mémoire qui aura été lu, mais de rappeler ses intentions (pourquoi on a choisi ce sujet ; quel intérêt ? quels enjeux ?), de dire comment on a agencé son travail, de présenter les résultats principaux de la recherche, et même d'avouer ses difficultés, ses lacunes, ses joies, enfin d'envisager les projets éventuels à suivre.
- Chacun des deux membres du jury fait les remarques et pose les questions qui lui importent
- Le tout est bouclé en 30 mns.

Evaluation de la formation :

Chaque étudiant de l'Université Gustave Eiffel recevra en son temps un mail ***sur sa boite de l'université Gustave Eiffel*** l'invitant à évaluer sa formation sur un site en ligne qui lui sera indiqué. Nous insistons sur **l'extrême importance** de répondre à cette invitation. En effet les diverses agences et autorités de l'enseignement supérieur se servent d'abord de cet outil pour juger de la valeur d'une formation.

Cette évaluation est complémentaire à l'évaluation « papier » qui sera distribuée en mai. Elle ne saurait s'y substituer.

Dans les deux cas le plus strict anonymat est assuré à l'étudiant.

UNIVERSITE DE PARIS-EST

Feuille de style générale pour les mémoires (Master, doctorat)

Normes typographiques identiques pour la thèse, les livres publiés, les articles de la revue en ligne

1 – CONSIGNES GENERALES

Les recommandations suivantes pourront sembler maniaques. Or cela fait partie de la formation d'apprendre à livrer sa pensée de la manière la plus propre à faciliter la vie du lecteur et à susciter son attention. A notre époque, les exigences formelles sont beaucoup plus importantes qu'autrefois. Les traitements de texte y sont pour beaucoup. Par rapport à l'écriture manuscrite ils ont fait surgir du néant quantité de fautes et d'erreurs inédites.

La même remarque vaut pour les divers articles que vous seriez conduits à rédiger ultérieurement. La plupart des revues réclament aujourd'hui du « prêt à tirer ». Notre revue en ligne (*Éthique, la vie en question*) le demande également. Pour les livres publiés par L'Harmattan, il faut aussi que la mise en page y soit. La tendance est donc massive : disparition des correcteurs professionnels, des secrétaires de rédaction, au profit du « faites-le vous-mêmes ».

Bref, le seul vrai modèle pour la réflexion philosophique est celui des livres publiés par les meilleurs éditeurs. On constatera qu'ils sont d'une sobriété exemplaire.

Chaque année, au moment de la soutenance, on constate de multiples exemples d'erreurs typographiques. Aujourd'hui, ce sont des fautes, au même titre que les fautes d'orthographe. L'exemple fourni par internet est éloquent : prend-on au sérieux un texte bourré de fautes typographiques ? Non ! Ces fautes disqualifient le contenu, quelle que soit sa valeur.

Prendre l'habitude de respecter ces normes à la lettre évitera également aux auteurs de douloureuses opérations de relecture et de correction.

Mieux, en faisant de ces règles des réflexes, on facilite grandement la liberté de la pensée pendant que les doigts courent sur le clavier. Le traitement de texte suscite donc une nouvelle manière d'écrire, un nouveau genre de travail, un dialogue entre l'homme et la machine. Il faut s'y accoutumer en rompant avec le schéma antérieur : 1) écriture manuscrite, 2) recopiage, le pire étant de faire sous-traiter cette dernière étape par un tiers.

Concrètement, il est hautement recommandé d'appliquer l'intégralité des règles suivantes sitôt que l'on esquisse le moindre texte, au lieu de reporter leur application à plus tard. Il est également recommandé d'établir sa propre fiche personnelle de ses erreurs favorites, après avoir examiné scrupuleusement les résultats obtenus sous forme de sorties papiers (car on ne voit pas toutes les fautes sur l'écran tant qu'on n'en a pas une grande habitude). Il en va de même pour ses fautes d'orthographes favorites.

1.1. Couverture des mémoires

— Pour la thèse, suivre en priorité les consignes fournies dans le dossier administratif de soutenance. Mais une bonne partie de ces consignes reste valable.

— Pour les articles de la revue en ligne (*Éthique, la vie en question*), il y a des normes spécifiques pour la présentation : titre de l'article, nom et qualité de l'auteur, résumé de l'article en français, suivi d'une liste de mots clefs par ordre alphabétique, puis abstract et mots-clefs en anglais.

— **Pour les mémoires de Master, la couverture doit comporter :**

✓Université Gustave Eiffel (compléter en cas d'université étrangère partenaire), avec la mention « en partenariat avec le CFC : MPPPH de l'AP-HP » pour le parcours Ethique médicale et hospitalière appliquée (ne pas la mettre pour le doctorat, dont les normes sont dictées par le Bureau de la recherche).

✓Master de… (préciser son intitulé et le parcours)

✓Le titre du mémoire, avec un sous-titre éventuel
✓Le nom de l'auteur
✓Le nom du responsable pédagogique
✓La date
✓Illustration possible mais facultative (arrière-plan, vignette, etc.).

1.2. Page de garde : il s'agit d'une reprise de la couverture sans illustration.

1.3. Première page : elle peut contenir des remerciements, mais reste facultative. La sobriété est de rigueur.

1.4. Deuxième page : le sommaire avec les repères de pagination (= table des matières).

1.5. Les pages suivantes : déroulement du mémoire (nombre de page mini et maxi indiqué par le responsable).

1.6. Les annexes : elles comprennent :

— Les éventuels documents fournis à titre d'information.

— Les index (***index nominum*** pour les noms propres cités, donc les auteurs, et ***index rerum*** pour les concepts essentiels). Il reste possible de fusionner les deux en un index unique à condition d'opérer une distinction typographique entre les concepts et les noms propres (ces derniers étant mis, par exemple, en petites majuscules et en gras).

— La bibliographie (par exemple : ouvrages consultés, ouvrages cités, etc., à rédiger comme les notes de bas de page, mais par ordre alphabétique, en indiquant lieu de publication, nom de l'éditeur, date de publication, mais pas d'indication des pages citées. On peut éventuellement indiquer le nombre de pages de l'ouvrage).

Remarques :

Pour les thèses de doctorat, la présence des index est une obligation (pour les mémoires de Master, bien plus courts, c'est facultatif).

Pour la bibliographie, tout dépend du type de sujet traité. En histoire de la philosophie, par exemple, on peut distinguer les textes de l'auteur ou des auteurs étudiés, les commentaires et les autres ouvrages. Mais en philosophie générale (éthique, politique), le mieux est l'ennemi du bien ! Le bien consiste à livrer un index des auteurs cités par ordre alphabétique, en faisant un copier-coller à partir des notes de bas de page, quitte à ajouter des noms d'auteurs non cités.

Astuce technique : il faut écrire d'abord le nom, puis le prénom, pour utiliser le tri automatique de Word (dans le menu « Tableau », « trier »).

1.7. La quatrième page de couverture des mémoires de Master (TRES IMPORTANT)

✓Présentation synthétique de votre mémoire (maximum 1/2 page) faisant ressortir ses points forts (modèle : voir ce que font les éditeurs pour séduire le client potentiel).

Comme son nom l'indique, la « 4ème de couv. » se place à l'extérieur de la couverture, donc au dos du mémoire, visible par l'acheteur éventuel, et non à l'intérieur du mémoire. Cette page fait pendant à la page de titre située en couverture.

2 — CONSIGNES DE FORME

2.1. Mise en page (à titre indicatif) à faire dans Word « Format » « Document »

✓Marge de droite 3 cm (ou 2, 5)
✓Marge de gauche 4 cm (place de la reliure)
✓Marge haut 2. 5cm
✓Marge de bas 2, 5 cm
✓Interligne 1.5
✓Police *Times* ou *Times new roman* de taille 12 (de préférence)

Remarques :

— Il faut aligner le texte à droite et à gauche, en sélectionnant dans la barre d'outils la case figurant justement un tel alignement (la case centrale figure le centrage, que l'on utilisera uniquement pour les titres de parties, de chapitres, et la présentation de la page de couverture. C'est très laid de le faire pour les sous-titres !

— **On alignera de la même manière les notes de bas de page**, en noircissant la case des notes et en cliquant sur le pavé d'alignement. La partie droite des notes doit tomber juste à l'aplomb de la partie droite du texte.

— **Il faut mettre un retrait au début de chaque §,** au lieu de commencer au ras de la ligne de gauche. En général, il faut mettre 1 cm de retrait environ, mais guère plus !

Il faut mettre un retrait à chaque fois que l'on va à la ligne et pas seulement au début des grands alinéas.

Ne surtout pas introduire le retrait avec la touche « **tabulation** » du clavier, au coup par coup !

Il faut créer le retrait avec le petit triangle (celui du dessus) situé sur la règle qui se trouve en haut de l'écran. Elle apparaît en permanence si on le demande, mais on peut aussi l'escamoter. En pointant la souris sur le haut de la page affichée on la fait apparaître (condition préalable : faire « afficher la règle », donc aller dans « Afficher » puis « barre d'outils »). Le retrait sera ainsi le même partout. (Le triangle du bas est à éviter, il crée un retrait négatif !)

Il faut formater ainsi sa page avant de commencer, à la première ligne, le retrait sera reproduit ensuite automatiquement partout. Si on ne l'a pas fait au début, il suffit de sélectionner (= noircir) tout le texte et de manipuler le triangle sur la règle.

Cette affaire de retrait n'est pas un caprice gratuit. Si l'on n'en met pas, on se condamne à créer des sauts de ligne (= lignes blanches) pour aérer son texte. Le risque est alors de le hacher, de rompre sa continuité, de détruire même le raisonnement. Or la ligne blanche est le stade minimum de la coupure, juste en dessous du plus petit sous-titre.

— **Il faut utiliser la même police pour l'ensemble du texte** (sans en changer pour les noms propres ou les citations) et pour les **notes** de bas de page. Pour ces dernières, on réduira simplement la taille, en passant à 11 ou 10 par exemple).

2.2. La pagination

✓La pagination se fait automatiquement sur le micro, après en avoir fait la commande. La placer de préférence en haut et à droite.

✓Elle commence en principe à la première page du déroulement du mémoire, c'est-à-dire après le page « sommaire ». Afin que la page de couverture et la page sommaire ne soient pas paginées automatiquement, allez en « INSERTION » puis « PAGE DE GARDE ».

2.3. Rédaction des titres et sous-titres

✓Il faut absolument

— **proscrire le style « rapport » bourré de numéros** (I.1.2. etc.), qui est très laid ;

— éviter les titres en grandes majuscules (préférer les « petites majuscules », faites à partir des minuscules, en cliquant ensuite sur le pavé de Word repérable par « ABC » dans la barre d'outils ;

— éviter de souligner titres et sous-titres ;

— **ne pas mettre de point final** aux titres et sous-titres.

✓La meilleure présentation est celle des livres, dont la hiérarchie des divers titres se fait de manière typographique. Ainsi :

— **Titre de chapitre** : indiquer l'ordre du chapitre, rédiger en minuscules gras, ou en « petites majuscules » plutôt qu'en majuscules (faire des essais).

— **Sous-titre de niveau 1** : en gras et minuscules.

— **Sous-titre de niveau 2** : en gras, italiques et minuscules.

— **Sous-titre de niveau 3** : en italiques et minuscules.

— **Coupures inférieures :** utiliser le **tiret** (et non le trait d'union !), à la rigueur les chiffres, enfin le saut de ligne (= ligne blanche, pour marquer une coupure très secondaire).

Remarques :

— Le premier chapitre se dit « **Chapitre premier** » et non « chapitre I ». Mais ensuite, on écrit Chapitre II, III, etc.

— On doit obligatoirement commencer chaque nouveau chapitre en « **belle page** », c'est-à-dire en prenant une page neuve et en laissant un retrait suffisant en haut de la feuille.

— Si l'on divise son mémoire en plusieurs parties, on ne recommence pas la numérotation des chapitres à chaque nouvelle partie. On enchaîne sur les chapitres antérieurs, en sautant par-dessus les parties. C'est la numérotation **en continu**.

EXEMPLES

Chapitre premier
(ou mieux **: CHAPITRE PREMIER** en petites majuscules**)**
Qu'est-ce que la vertu morale ?
(ou bien **: QU'EST-CE QUE LA VERTU MORALE ?)**

— **Sous-titre n°1** : **gras et minuscule***s* (ou chiffre romain éventuellement, puis point, espace) : **La question de la vertu** (ou **: I. La question de la vertu**)

— **Sous titre n°2** : **gras *et italique****s* (ou : *chiffre arabe*, point, espace) : ***La prudence selon Aristote***

— ***Sous titres n°3 : maigre et italique*** : *Le thème de l'excellence*

Normalement, la typographie permet d'éviter les numérotations (par chiffres ou lettres).

Si l'on doit absolument ajouter des hiérarchies à celles qui sont indiquées plus haut, il faut passer aux chiffres arabes ou aux lettres, en se méfiant toutefois comme de la peste de l'alourdissement qui en résulte :

ex :1)…2)…3)…4)…ou a)…b)…c)…

Les meilleures réalisations sont quand même celles qui limitent au maximum l'usage des numérotations (tant en chiffres qu'en lettres). Voir les bons livres des bons éditeurs !

2.4. Notes ou références ?

Il existe deux types de dispositifs bien différents :

1) **Les références en fin d'article,** correspondant à des chiffres arabes placés entre parenthèses dans le courant du texte. C'est le dispositif adapté couramment pour les articles scientifiques et médicaux, ce qui permet de renvoyer plusieurs fois à la même référence sans avoir à la répéter. Défaut majeur : c'est très imprécis !

2) **Les notes de bas de page,** pour tous les textes de forme plus « littéraire ». C'est le seul système acceptable pour les mémoires et les thèses. Elles indiquent très précisément l'auteur, le texte, l'éditeur, l'année, la page.

Les appels de note, collés au signe qui les précédent, doivent être régis par le logiciel de traitement de texte, par le menu « INSERTION » puis « notes », ce qui facilitera grandement la révision du texte (numérotation et ajustement de longueur automatiques).

Il faut ensuite opter pour un système de notes : choisir « notes de bas de page » et préférer la « numérotation en continu » (avec chiffres de 1 à…).

Appels de note :

L'appel de note se place avant tout signe de ponctuation.

Exemples :

Comment dois-je placer un appel de note[1] ?

Toujours ainsi[2].

« Même pour une citation[3]. »

Le responsable du Master a dit que cet « appel de note[4] » était bien placé.

Pour les notes de bas de page elles-mêmes :

Il faut adopter l'ordre suivant : numéro de la note, point, espace, nom en minuscules (pour simplifier les rectifications éventuelles et identifier les accents), première lettre du prénom de l'auteur, point, virgule, titre (en *italiques* si c'est un livre, entre *guillemets* si c'est un *article*, le nom de la *revue* étant en *italiques*), virgule, lieu d'édition, virgule, éditeur (sans points entre les lettres des sigles et acronymes !), virgule, collection entre guillemets (seulement si c'est important, par exemple pour signaler qu'on utilise la version de poche), virgule, date d'édition, p. (pour page, suivi d'un point), chiffre, point final.

La description est compliquée mais la réalisation est la plus simple du monde :

Exemples :

1. Pacific C., *Consensus / Dissensus : principe du conflit nécessaire*, Paris, L'Hamattan, 2010, p. 183.

Vous pouvez donner le prénom de l'auteur en entier et son nom dans le texte de votre Mémoire, la première fois que vous le citez. Ensuite, le nom seul suffit.

2. Pour une référence cinématographique, on ne procède pas autrement :

Panahi J., *Taxi Téhéran*, 2015. (on peut se passer de donner le nom des producteurs et du studio).

3. Pour un article, le titre de l'article est mis entre guillemets et la revue d'où est tiré l'article en italique.

Lefebvre des Noëttes V., « Signifier jusqu'au bout : le dément a encore besoin de nous », in *Gérontologie et Société*, n° 144, mars 2013, pp. 83-95.

4. Pour les grands auteurs de l'histoire mais également les auteurs contemporains dont les ouvrages sont réédités, il est judicieux d'ajouter entre crochets la date originale de publication. La date qui n'est pas entre crochets correspond donc à l'édition que vous utilisez.

Hobbes T. [1651], *Leviathan*, Paris, sirey, 1990. (en bibliographie finale)

T. Hobbes [1651], *Leviathan*, Paris, sirey, 1990. (en note de bas de page)

5. Pour une référence tirée d'internet et que l'on ne peut absolument pas obtenir autrement, on donne :

« Qu'est-ce que l'Ecole Ethique de la Salpêtrière ? » in lipha-pe.u-pem.fr/revue-ethique/ dans le pavé « présentation ». L'idée étant toujours de permettre à un lecteur de votre mémoire de retrouver par ses propres moyens la référence que vous donnez.

Ce qui est en revanche absolument à proscrire dans un travail universitaire, ce sont les références internet de grands ouvrages de l'histoire de la pensée. Si vous citez Platon, saint Augustin ou Husserl il vous faut faire une recherche (éventuellement aussi par internet) sur l'ouvrage papier publié (et si possible assez récemment) c'est-à-dire accessible à un lecteur d'aujourd'hui en bibliothèque.

— Si l'on enchaîne sur un second titre au sein de la même note, on place d'abord un point-virgule à la fin de la première référence.

Remarque : les prénoms doubles, en abrégé, imposent le trait d'union pour les auteurs français, pas pour les auteurs anglo-saxons :

Exemple : on écrit Smith J.B., mais : Dupond J.-B.

✓Penser à soigner l'arsenal des abréviations courantes, en général d'origine latine, donc **obligatoirement *en italiques***, avec point et virgule à suivre :

Exemples : *op. cit.*, *id*., *ibid.*, *loc. cit*., etc.

Remarques :

— Préférer écrire les noms d'auteurs en **minuscules**, les majuscules sont lourdes.

— Tous les **titres de livres,** dans le texte comme dans les notes, doivent être mis en italiques et non entre guillemets. Pour les **articles,** c'est l'inverse : on met le titre entre guillemets et le nom de la revue en italiques.

— Dans les notes, on ne **répète pas** le libellé complet des ouvrages, auteurs, éditeurs, etc. quand on l'a déjà fourni une fois.

Si c'est une **note éloignée**, on rappelle le titre et l'auteur et l'on met « *op. cit.* » avant de préciser la page.

Si c'est une note immédiatement antérieure, on met *Idem* ou *Id.* pour la première répétition, puis *Ibidem* ou *Ibid.* pour les suivantes (toujours *en italiques*, avec une majuscule si c'est au début de la note, et un point si c'est mis en abrégé !).

— Ne pas oublier le point final au bout de la note !

— Eviter les fautes d'espace : il faut toujours un espace entre le p. (pour « page ») et le chiffre de la page.

On peut corriger ce type de faute, dans les notes comme dans le texte, en ouvrant le menu « Edition », puis « rechercher-remplacer », en tapant p. dans la première case, p. et un espace (avec la barre d'espace) dans la seconde.

Une astuce pour les thèses : comme il est prudent d'écrire à chaque fois tout ce que requiert une note quand on fait la première rédaction (autrement, si l'on coupe et modifie, on ne sait plus à quoi correspond la référence !), il est difficile voire impossible de réviser correctement les doublons et répétitions si l'on en reste aux notes de bas de page.

Dans ce cas, mais seulement une fois le texte définitif au point, on peut utiliser le menu « Insertion », puis « notes » puis « options » pour convertir les notes de bas de page en notes de fin de document. On voit alors apparaître sur l'écran toutes les notes à la suite. Il est alors facile de voir ce qui est répétitif et d'opérer les ajustements nécessaires (selon les normes décrites précédemment). Une fois ce travail terminé, en fait le chemin en sens inverse : conversion des notes de fin de document en notes de bas de page, et le tour est joué !

3 — COTE INFORMATIQUE

3.1. Conseils généraux

La rédaction par soi-même (et non copie d'un manuscrit par un tiers) est une part importante du travail.

Si ce n'est pas déjà acquis, il faut absolument apprendre à rédiger directement sur ordinateur, ce qui change substantiellement la manière de procéder. On apprend en même temps à taper avec tous les doigts, à rédiger des notes, etc. Bref, on devient opérationnel pour produire ensuite des documents susceptibles d'être diffusés.

L'idéal est de posséder un ordinateur personnel et de ne laisser jouer dessus ni enfants ni conjoint (que de désastres chaque année !). Il existe des ordinateurs à tous les prix, des facilités de paiement, de bonnes machines d'occasion (les fanatiques en changent constamment).

On peut travailler sur son ordinateur professionnel et faire des échanges avec le sien. Alors attention aux virus qu'on promène (sur PC surtout) ! Les portables sont intéressants, on peut les transformer en postes fixes en y associant un moniteur (écran extérieur) et un clavier séparé.

Attention aux écarts dus aux imprimantes ! Elles possèdent en effet leur propre logiciel et il faut toujours faire la dernière vérification de son texte en lien avec l'imprimante choisie

Procéder constamment à des sauvegardes (naufrages tous les ans !) sur disque dur externe ou sur clef USB. Ne pas oublier la sauvegarde automatique de Word : menu « Outils », « Préférences », « Enregistrer une copie de sauvegarde » (par exemple toutes les 3 mn).

3.2. Détails pratiques

✓**Rappel :** pour créer un **retrait** au début d'un paragraphe, ne jamais utiliser la touche « tabulations », mais créer ce retrait à partir de la règle, qui appliquera le même partout. Elle est située en haut de son texte (faire « afficher la règle », bien sûr ! Ou bien elle n'apparaît qu'en approchant la souris au ras de la marge haute du document).

On sélectionne la totalité du texte à mettre en forme (le mémoire total si l'on veut, mais attention aux titres centrés au milieu, ils vont s'aligner aussi ! ou bien § par § afin de laisser les titres de chapitre au milieu et les sous-titres au ras du zéro de la règle).

Ensuite, on déplace à l'aide du pointeur le petit triangle bleu du haut vers la droite. Le déplacer vers la droite de 0,8 mm à 1 cm, mais guère plus. Le triangle inférieur est à éviter, il crée un retrait inversé, inutilisable dans un mémoire.

✓Ne pas confondre le **trait d'union** bref (-) et le **tire**t long (—), ce dernier servant aux énumérations.

— Sur Mac, le tiret s'obtient par les touches **Option + trait d'union**.

— Sur PC, le tiret se fait diversement : avec **Alt** + **CTRL +** « - » **(moins) du pavé numérique**. Ou bien : **CTRL** + **touche 8** du clavier. Vérifier au besoin sur son appareil en consultant l'aide de Word, caractères spéciaux, car tout ceci a évolué avec l'âge des machines et la version du logiciel. Windows propose des caractères spéciaux en deux formats de longueur différente (quadratain ou demi-quadratain, ce qui joue sur la longueur du tiret).

✓Penser qu'en français on met toujours **un espace avant les signes de ponctuation doubles** (point-virgule, d'exclamation, d'interrogation, aussi entre les guillemets typographiques et l'expression qu'ils enveloppent), mais **aucun espace avant les signes de ponctuation simples** (la virgule et le point final, toujours collés au mot précédent).

(En anglais, en revanche, on ne met jamais d'espace avant les signes de ponctuation).

✓Penser à placer un **espace insécable** avant tous les signes de ponctuation qui sont précédés d'un espace afin d'éviter que le signe saute éventuellement au début de la ligne suivante).

— Sur MAC, cela se fait avec **Option** + **barre d'espacement**.

— Sur PC, cela se fait avec **CTRL** + **Maj** + **Barre d'espacement** (autres versions possibles).

Exception : on met un espace avant et après un **tiret**, mais pas d'espace insécable (ne pas confondre avec le **trait d'union**, qui colle les deux termes associés, sans espace aucun !).

Pour les guillemets chevrons, on met un espace insécable entre les guillemets d'ouverture et de fermeture et le texte cité. Mais on n'en met pas pour les guillemets anglais ("), collés au texte.

✓**Quand espace il y a**, il en faut un seul et pas deux (en peut vérifier son texte avec la commande « Edition » puis « Remplacer » : on frappe 2 espaces en haut, un seul en bas, et on demande de « remplacer partout ».

✓**Pour les guillemets**, l'usage traditionnel en français est celui des guillemets typographiques (les chevrons couchés : « »). Cela permet d'introduire éventuellement des guillemets anglais à l'intérieur des chevrons pour faire une citation à l'intérieur de la citation.

— Sur MAC : **Option** + **è** pour obtenir : **«** ; et **Option + Majuscule + è** pour obtenir : **».**

— Sur PC, cela dépend de la machine et de la série du logiciel (généralement, il faut se renseigner). Mais tout est indiqué dans le menu **INSERTION**, « **Caractères spéciaux** ». Le plus facile consiste à demander la transformation automatique (quand on tape " on obtient «, etc.). Mais dans ce cas, il faut utiliser une combinaison de touches pour revenir aux guillemets anglais ! Pour guillemets ouvrants : **CTRL + Maj + I**, puis **Maj. I** ; pour guillemets fermants : **CTRL + Maj + O**, puis **Maj I.**

Dans certains cas, cela se ferait avec **minuscule 3** pour les obtenir.

On peut toujours se fabriquer des signes spéciaux par combinaison personnelle de touches mais il est difficile d'obtenir que les caractères se maintiennent après transfert de disquette ou simple changement d'imprimante. Une vraie galère en général !

— Il s'ensuit, sur Mac et PC, qu'il vaut mieux éviter de recourir à « correction automatique » qui se trouve dans le menu « Outils », qui affiche bien les bons guillemets à l'écran. Mais comme ceux-ci ne proviennent pas des commandes clavier, il arrive souvent qu'ils redeviennent tristement " au transfert ! C'est un point important en cas d'échange de disquettes (et de transfert MAC/PC).

NB. Sur les vieux Mac, c'est **Commande** (= Pomme) et non **Option** qui marche. Sur certains ordinateurs, la touche **Maj** est nommée **Shift.**

✓**Une commande très utile :** dans le menu « Edition » la commande « rechercher » permet de taper un mot (nom d'auteur ou concept) pour le retrouver au sein d'un texte long. Dans les thèses, c'est un bon moyen de traquer doublons et redites.

Dans le même menu, la commande « remplacer » permet de corriger automatiquement les fautes d'orthographe. On tape le mot fautif dans la première case, la bonne orthographe dans le seconde. On peut aussi opter pour des modifications (passer du romain aux italiques, etc.).

On peut également supprimer d'un clic toutes les fautes d'espace, soit pour des visées précises (exemple, ajouter un espace oublié après p. dans les notes, comme expliqué plus haut), soit pour éliminer d'un clic les espaces triples ou doubles insérés par erreur dans le document entier. On tape alors 3 espaces dans la première case, 1 seul dans la seconde, et demande de « remplacer partout », on refait ensuite la manœuvre en tapant 2 espaces puis 1, et on demande de remplacer partout.

3.3. Pense-bête orthographique

Il y a l'orthographe apprise à l'école, l'orthographe des dictionnaires (généralement vieux) tirés de la bibliothèque familiale, et il y a l'orthographe pratiquée par l'édition, inscrite dans les tables de la loi du syndicat des typographes. On trouvera ces divergences étranges ; elles manifestent surtout l'évolution rapide de l'esthétique de l'écrit. Il existe un écart considérable entre les publications d'il y a dix ans et celles d'aujourd'hui. Aussi des différences sensibles entre les maisons d'édition (les mauvaises font n'importe quoi, les bonnes sont plus ou moins au point). Après tout, ce genre de phénomène est aussi constaté dans la mode vestimentaire. Alors autant faire de son mieux plutôt que de se poser trop de questions.

En France, la tendance est à la simplicité. La chasse aux majuscules est aujourd'hui ouverte (c'est l'inverse chez les éditeurs de langue anglaise…). On ne met pratiquement plus de majuscules aux noms de disciplines (on parle du droit, de la médecine, et plus du Droit et de la Médecine). Plus généralement, on allège et simplifie au maximum.

3.3.1. Quelques impératifs classiques

✓ Dans un travail académique, non destiné à la publication, on peut faire des citations assez longues. Il faut cependant se souvenir qu'une référence n'a de valeur que par l'usage que l'on en fait, et que citer le texte d'un autre ne dispense jamais de présenter analyse et réflexion. La meilleure formule consiste donc à paraphraser ce qu'il y a de substantiel chez un auteur (en signalant en note les références exactes) et à ne retenir comme citations que les formules frappantes. Mieux vaut y penser d'avance car selon la loi, toute citation de plus de cinq lignes tombe sous le droit du copyright, ce qui implique normalement qu'on demande l'autorisation à l'éditeur de reproduire le texte. Certes, cela ne se fait généralement pas, mais mieux vaut y penser.

✓Quand on introduit une coupe au sein d'une citation, il ne faut pas l'indiquer par des parenthèses (…) ou des accolades, mais entre crochets = […] (ce qui se fait avec la touche parenthèse + autres touches, du genre option+majuscule, à voir pour chaque type d'appareil).

✓Ne pas oublier le trait d'union quand il en faut, même si l'usage tend à les négliger (c'est-à-dire, vis-à-vis, etc.) et y penser quand on constitue un substantif combiné avec « non » : exemple, il faut écrire « la non-violence », « un non-initié », mais on ne mettra pas de trait d'union si l'on n'a pas affaire à un substantif (exemple : « ce geste était non voulu par son auteur »).

✓Jamais de majuscules aux adjectifs.

✓Les noms de mois ne prennent pas non plus de majuscule (janvier, décembre, etc.).

✓Les titres et sous-titres sont sans point final.

✓Les siècles ne se mettant pas en chiffres arabes (21ème) mais en chiffres romains avec un « e » en exposant (XXe siècle). On écrit d'abord XXe, puis on sélectionne le « e » avec la souris et le transforme en exposant en cliquant sur le pavé *ad hoc* de la barre d'outil (symbolisé par A^2). On peut aussi installer une commande automatique en entrant dans les entrailles de Word.

✓Les dénominations historiques et administratives prennent partiellement des majuscules : Premier ministre, Première Guerre mondiale, Deuxième Guerre mondiale.

✓Certains noms ou événements n'ont que des majuscules : Saint Louis, Moyen Age, Saint Barthélemy, guerre de Cent Ans (aussi : des Deux Roses).

✓Dans certaines dénominations historiques, seul le substantif commence par une capitale : second Empire, troisième République.

✓En géographie, quand l'appellation principale comporte un adjectif, c'est ce dernier seul qui porte la capitale initiale (mont Blanc, mer Rouge) ; mais les divisions administratives en portent deux (Charente-Maritime).

✓ Les noms des habitants d'un pays, donc les noms de nationalités, exigent une capitale (les Français, les Allemands, les Arabes), mais les mêmes mots utilisés pour désigner leur langue, ou utilisés comme adjectifs, doivent commencer par une minuscule (les Allemands parlent l'allemand et boivent de la bière allemande).

✓Dans la dénomination religieuse, le mot « saint » prend une minuscule, sauf s'il s'agit d'un édifice (on dit saint Thomas d'Aquin pour l'auteur, mais Saint Thomas pour l'église de Leipzig).

✓Quand un auteur possède un nom à particule, on l'évoque une première fois entièrement : « Ferdinand de Saussure » mais ensuite dans le texte, sans particule : « Saussure » et en note et en bibliographie on l'indique : « Saussure (de) F. »

✓Dans les dénominations officielles, le nom des bâtiments administratifs prend une majuscule (ministère de l'Intérieur), de même que le mot « Etat » quand on désigne l'entité politique (et non un état de fait, un mauvais état, etc.)

✓Le etc. se termine par un seul point et non trois.

✓Monsieur et Madame ou Mademoiselle ne prennent une majuscule que lorsqu'ils sont employés seuls, ou quand on s'adresse à la personne.

✓Événement s'écrit avec deux accents aigus alors qu'on prononce comme si le second était un accent grave.

✓Les petits nombres doivent s'écrire en toutes lettres (trois, huit, vingt-deux) mais on écrit les grands nombres en chiffres (20 000 habitants).

✓On hésite souvent sur la place du point final quand on introduit une citation dans une phrase : faut-il le mettre avant de fermer les guillemets ou après (comme le capitaine Haddock pour la barbe au-dessus ou au-dessous de la couverture) ? Réponse : la plupart du temps, la citation est introduite au sein d'une phrase, ce qui implique de mettre le point final à la fin de la phrase, après fermeture des guillemets (exemple : Descartes a introduit le « je pense, je suis ».) Si la citation est seule, on peut estimer que le point final doit se mettre avant de fermer les guillemets. Les éditeurs divergent sur ce point.

3.3.2. Quelques abréviations utiles

✓Professeur Untel s'écrit Pr (sans point, avec le r mis en exposant), éventuellement en toutes lettres, mais on ne met pas de majuscule pour parler d'un professeur en général.

✓Monsieur s'écrit M. et non Mr. (= Mister en anglais !)

✓Après Jésus-Christ s'abrège en apr. J.-C.

✓Chapitre = chap.

✓Confère = cf.

✓Volume = vol.

✓Tome = t.
✓Traduction française = tr. fr.
✓Œuvres complètes = O.C.
✓*Idem* = *id.* ; *Ibidem* = *Ibid.* ; lieu cité = *loc. cit.* ; ouvrage cité = *op. cit.*

Conseil : après un temps de pratique, se constituer soi-même sa feuille de style pour être vraiment opérationnel !

4 – Remise des mémoires au Centre de documentation (après corrections)

Service de documentation
(dépôt des mémoires après soutenance, consultation de la documentation)
Centre de Documentation de l'AP-HP
Campus Picpus
Tél. 01 42 16 07 76 — <centre.doc@psl.ap-hop-paris.fr>
Horaires : lundi à vendredi de 8 h 30 à 18 h (sauf mercredi de 12 h à 18 h) et samedi de 9 h 15 à 12 h 45 (sauf veilles de fêtes et congés scolaires)
— Consultations par Intranet : http://ech01.psl.ap-hop-paris.fr
— Par Internet (de l'extérieur) : http://documentation.aphp.fr
Les inscriptions au Centre se feront suite à la confection des listes d'inscrits au Master
Direction : Madame Armelle Martin

Ce Centre permet également de consulter les mémoires et les thèses de doctorat déjà soutenus. Il offre également des moyens d'accès à la documentation présente en rayons comme à de nombreuses revues internationales.

CONTACTS ET ADRESSES

Université Gustave-Eiffel, site de Marne-la-Vallée
(Le campus étant dispersé, un plan est fourni à la fin de cette plaquette)
Adresse postale générale : Champs-sur-Marne, 77454 MARNE-LA-VALLEE CEDEX 2
(ajouter à chaque fois la dénomination du site concerné)

Revue en ligne, *Ethique, la vie en question* : https://revue-ethique.univ-gustave-eiffel.fr/

Rédacteur en chef : Bertrand QUENTIN

UFR SHS (sciences humaines et sociales)

Directeur : Pr Christophe Prieur
christophe.prieur@univ-eiffel.fr
01 60 95 70 43
Responsable administrative : Mme Sandrine Ferrière
Sandrine.ferriere@univ-eiffel.fr
01 60 95 70 75

Les enseignants :
Eric Fiat : eric.fiat@wanadoo.fr
Corine Pelluchon : cpelluchon@yahoo.fr
Bertrand Quentin : bertrand.quentin@univ-eiffel.fr
David Smadja : smadja.d@gmail.com
Elsa Godart : elsagodart@aol.com
Armen Khatchatourov : armen.khatchatourov@univ-eiffel.fr

— Secrétariat à l'université :
Adresse postale :
Université Gustave Eiffel
Bâtiment Bois de l'Etang, bureau C 012
Cité Descartes, 5, bd. Descartes
Champs-sur-Marne 77454 Marne-la-Vallée cedex 02
Adresse physique :
Bâtiment Bois de l'Etang, bureau C 012
5, rue Galilée 77420 Champs-sur-Marne
Accès : RER A, Gare de Noisy-Champs ; Bus n° 213 arrêt universitaire
Horaires d'ouverture : du lundi au vendredi de 9h à 12h
Secrétaire pédagogique :
Madame Stéphanie Lévy
Tel. : 01 60 95 71 14 ; Fax : 01 60 95 71 19 ; mail : stephanie.levy@univ-eiffel.fr

— Service de la scolarité de l'université :
tél. 01 60 95 74 72. Bâtiment Copernic
(gare RER Noisy-Champs, sortie tête de rame RER, vers l'Ecole des Ponts).
Responsable du service : Monsieur Gaglianone Sébastien, tél. 01 60 95 74 69

— Service de la Formation continue de l'université (pour les conventions) :
Situation : Bois-de-l'Etang, Cité Descartes

Responsable : Mme Karine Lambert tél. 01 60 95 71 47
Gestionnaire FC : Marissa BOD 01 60 95 71 36
Mail : fc@univ-eiffel.fr

Inscriptions et réinscriptions en doctorat
ED OMI
Mme Marie-Pierre Petit
80 avenue du Général de Gaulle
La pyramide Bureau 5.16 (5ème étage)
94010 Créteil Cedex
Tél. : 01 45 17 44 45
marie-pierre.petit@univ-paris-est.fr

UEVP / UGE
Ecole de Ingénieurs de la ville de Paris / Université Gustave-Eiffel
Adresse : 80 rue Rébeval, 75019 Paris
Directeur : M. Franck Jung
Responsable administrative : Mme Bruna Valentin Carvalhal
Tél : 01 56 02 61 00
Métro : Pyrénées ou Belleville

CFC : MPPPH de l'AP-HP
Centre de Formation Continue de l'AP-HP : Management et Pratiques Professionnelles pour le Personnel Hospitalier
Directeur (Centre de la formation et du développement des compétences / AP-HP) : Mme Michèle Jarraya
Responsable administratif :
Mme Keltouma Boutela, tél. 01 40 27 18 30
mail : keltouma.boutela@aphp.fr
Adresse : Campus Picpus 33, Bd de Picpus, 75012 Paris
Métro : Picpus ou Bel Air

Laboratoire de recherche

Les recherches des enseignants et étudiants-chercheurs au sein de « l'Ecole éthique de la Salpêtrière » sont portées par le **LIPHA (Laboratoire Interdisciplinaire d'études du Politique Hannah Arendt) UR 7373** (= Unité de Recherche 7373)

Sylvie Thoron (UPEC) est Directrice du Laboratoire
David Smadja (UGE) est Directeur-adjoint

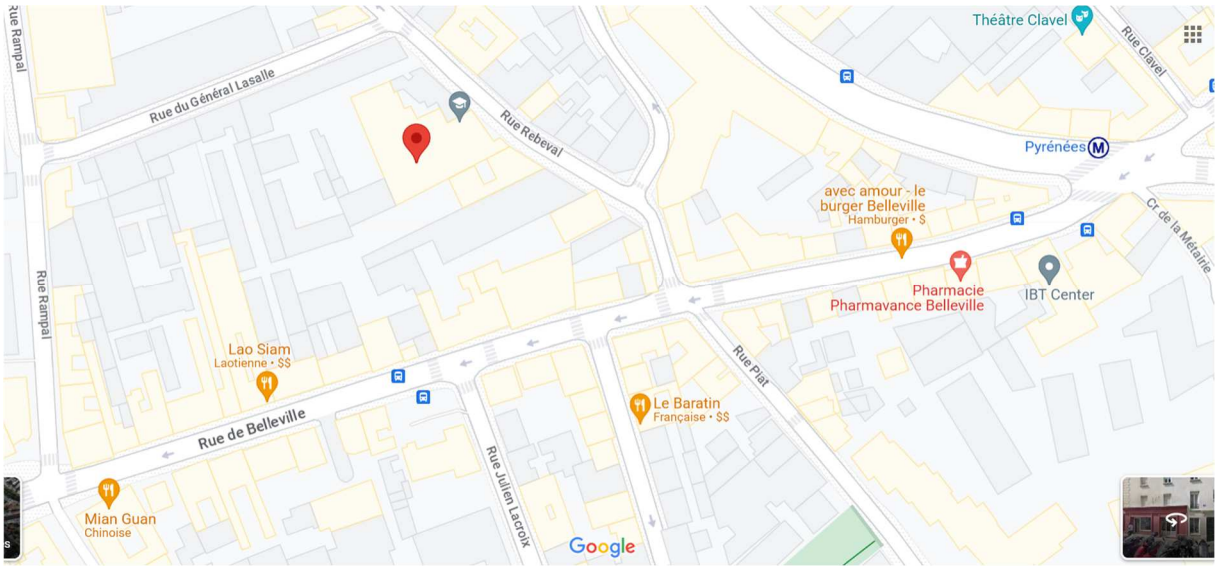
Association des Etudiants et Diplômés de l'Ecole éthique de la Salpêtrière (AEDEES)
Siège social : Université Gustave Eiffel
Bâtiment du bois de l'étang
Bureau C012
5 Bld Descartes
77.454 MARNE LA VALLÉE cedex 2

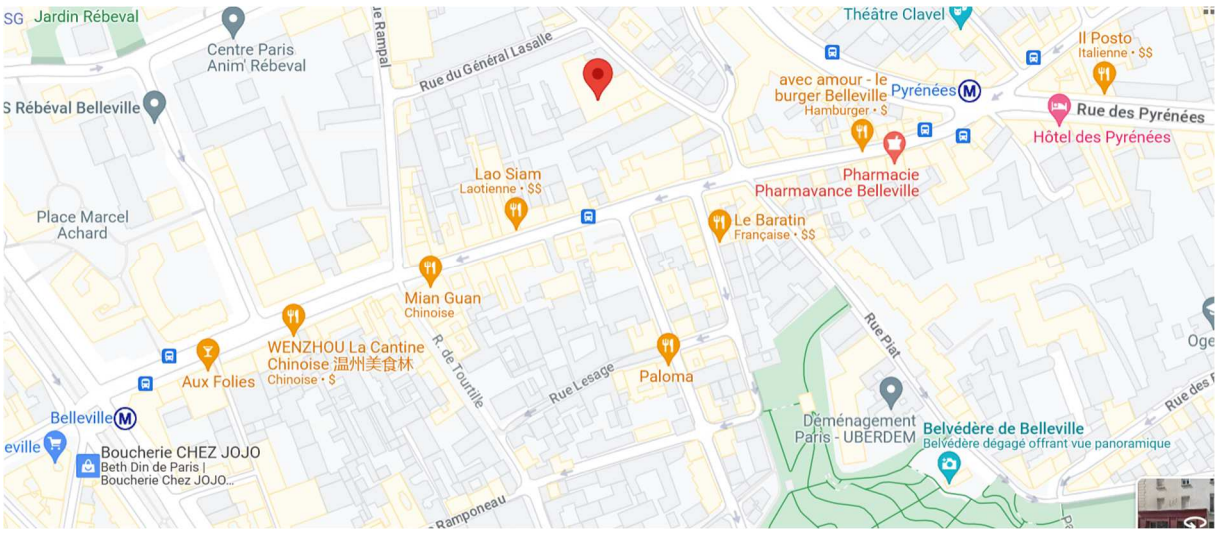
Présidente : Marie-B. Guyot
Secrétaire : Michelle Van Den Bergh
Secrétaire-adjoint : Camille Rivière
Trésorier : Bertrand Quentin
Trésorier-Adjoint : Patrick de St Jacob

Deux relais internet essentiels de l'Ecole éthique :
La revue en ligne *Ethique. La vie en question* :
https://revue-ethique.univ-gustave-eiffel.fr/

Pour adhérer à l'Association, envoyez une demande au trésorier :
Courriel : bertrand.quentin@univ-eiffel.fr

SITE DE L'ÉCOLE DES INGÉNIEURS DE LA VILLE DE PARIS
80 rue Rébeval 75019 PARIS (M° Pyrénées ou Belleville)





UNIVERSITÉ GUSTAVE EIFFEL

LOCALISATION DU SECRETARIAT DES MASTERS DE PHILOSOPHIE PRATIQUE

Adresse postale :

UNIVERSITÉ GUSTAVE EIFFEL
Bâtiment Bois de l'Etang – bureau C012
Cité Descartes, 5 Bd. Descartes
Champs sur Marne – 77454 MARNE LA VALLEE cedex 2

Sur place :
Bâtiment Bois de l'Etang, bureau C013, rue Galilée, 77420 Champs sur Marne.
- Accès : RER A (Gare de Noisy – Champs, en montant en tête de la rame) ; accès à pied ensuite ou bus 213 direction Lognes le village (ou Place Pablo Picasso), arrêt Bois de l'étang - université.
Tél : 01.60.95.71.14. Fax : 01.60.95.71.19
e-mail : stephanie.levy@univ-eiffel.fr
- En voiture : Autoroute de l'est direction Metz-Nancy ; sortie 10 Noisy-Champs Cité Descartes. Passer sur l'autoroute, puis 1ère à droite Boulevard Blaise Pascal ; au rond-point prendre la 2ème à droite, rue Alfred Nobel. Au bout de cette rue : Bâtiment Bois de l'Etang

Attention ! Pour le doctorat, le secrétariat de l'école doctorale OMI est situé au 80, avenue du Général de Gaulle, « La Pyramide », Bureau 516, 94010 Créteil Cedex (métro Créteil-Université).

